

ASSEMBLÉE NATIONALE

XIII^E LÉGISLATURE

Les **rapports d'information** de l'Assemblée nationale

novembre 2008 / octobre 2009

Culture

Défense

Economie

Education

Environnement

Europe

Finances

Institutions

International

Justice

Santé

www.assemblee-nationale.fr



A S S E M B L É E N A T I O N A L E

X I I I ^E L É G I S L A T U R E

Les **rappports**
d'information
de l'Assemblée
nationale

 novembre 2008 / octobre 2009

Liste des rapports
d'information réalisés par
l'Assemblée nationale
au titre de sa mission
d'évaluation, d'information
et de contrôle

Introduction

La réforme du Règlement de l'Assemblée nationale adoptée le 27 mai 2009 a permis de mettre pleinement en œuvre la révision constitutionnelle de 2008, qui consacre, dans son article 24, les missions d'évaluation et de contrôle du Parlement.

Grâce à la mise en place, au sein de l'ordre du jour de l'Assemblée, d'une semaine par mois consacrée au contrôle et à l'évaluation, à la création d'un comité d'évaluation et de contrôle des politiques publiques, placé sous la présidence du Président de l'Assemblée, ou encore grâce à l'augmentation du nombre des commissions permanentes et au renforcement des moyens de contrôle des travaux conduits par les institutions européennes, notre institution est désormais à même de jouer pleinement son rôle constitutionnel de contrôle de l'action du Gouvernement.






















Les **missions d'information et d'évaluation des politiques publiques**, qui permettent notamment de contrôler l'application des lois votées par le Parlement, participent pleinement de cette responsabilité, qui répond à une véritable exigence démocratique.

Au fil du temps, les modes de travail se sont diversifiés. Les missions d'information sont aujourd'hui confiées à un ou plusieurs députés par une ou deux commissions, ou encore par l'un des organes de l'Assemblée spécialement dédiés à des travaux d'information et de contrôle comme la délégation aux droits des femmes, la mission d'évaluation et de contrôle de la commission des finances ou la mission d'évaluation et de contrôle des lois de financement de la sécurité sociale. Certains travaux sont également réalisés en collaboration avec nos collègues Sénateurs, au sein de l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques. Enfin, la Conférence des Présidents à, à plusieurs reprises, décidé de créer une mission d'information sur un sujet d'une importance particulière.

Cette brochure rassemble tous les **travaux d'information réalisés et engagés entre le 1^{er} novembre 2008 et le 31 octobre 2009**. La diversité des thèmes abordés, la richesse des approches, la pluralité des auteurs de ces quelques 150 rapports, parus ou en cours d'élaboration, témoignent de la vitalité de cette fonction d'information et d'évaluation au sein de notre institution. Nourris de nombreuses auditions, conduits dans un temps différent de celui du processus législatif, rassemblant bien souvent dans leurs conclusions des députés appartenant à des groupes différents, ces rapports d'information et d'évaluation constituent une contribution essentielle à l'exercice éclairé de la mission première du Parlement : le vote de la loi.

Bernard Accoyer
Président de l'Assemblée nationale

Sommaire

AGRICULTURE	P. 6	
AUDIOVISUEL	P. 8	
COLLECTIVITÉS LOCALES	P. 9	
CULTURE	P.11	
DÉFENSE	P.12	
ÉCONOMIE ENTREPRISES SERVICES	P.17	
ÉDUCATION UNIVERSITÉS RECHERCHE	P.22	
ÉNERGIE	P.26	
ENVIRONNEMENT	P.29	
EUROPE	P.36	
FINANCES PUBLIQUES	P.46	
FINANCES SOCIALES	P.50	
FONCTION PUBLIQUE	P.53	
INSTITUTIONS	P.54	
INTERNATIONAL	P.55	
JUSTICE	P.61	
LOGEMENT	P.64	
SANTÉ	P.65	
SOCIÉTÉ	P.71	
TRANSPORT	P.78	
TRAVAIL	P.82	

→ L'APPORT DE LA RECHERCHE À L'ÉVALUATION DES RESSOURCES HALIEUTIQUES ET À LA GESTION DES PÊCHES

Qu'il s'agisse du thon rouge de Méditerranée ou du cabillaud de la mer du Nord, la situation des stocks suscite l'inquiétude et provoque la controverse. C'est pourquoi l'OPECST a été saisi par le Bureau du Sénat pour réaliser une étude sur l'apport de la science à l'évaluation des ressources halieutiques et à la gestion des pêches. Le rapporteur y présente la gravité de la situation et appelle à une prise de conscience des risques pesant sur une ressource essentielle pour l'alimentation mondiale. Se fondant sur les dernières publications scientifiques et sur de nombreux entretiens avec des professionnels, il propose des mesures courageuses, allant d'une aquaculture vraiment durable à une gestion enfin rigoureuse des écosystèmes marins qui garantisse un avenir aux pêcheurs.

Rapport n° 1322 du 11 décembre 2008

180 p. 5 €

OPECST

Rapporteur :

M. Marcel-Pierre Cléach, sénateur



→ LES PERSPECTIVES D'UNE PÊCHE DURABLE EN MÉDITERRANÉE

Face à une demande croissante, la diminution des prises de thon rouge en Méditerranée a été le révélateur de la situation difficile de la mer Méditerranée. Dans cette mer fermée, on constate une dégradation très sensible des ressources due aux méthodes modernes de pêche. Cette situation s'accompagne d'une détérioration importante de l'environnement de nature à bouleverser profondément et rapidement les conditions de vie des populations côtières qui vivent de la pêche. Le rapport évoquera les moyens de faire coexister de façon durable les différentes formes d'exploitation des ressources de cette mer dans le respect de l'environnement.

Date prévisionnelle d'achèvement des travaux : fin 2009

Commission des affaires européennes

Rapporteur :
M. Robert Lecou



→ BILAN ET PERSPECTIVES DE LA POLITIQUE COMMUNE DE LA PÊCHE

La politique européenne commune de la pêche est certainement à un tournant compte tenu des contraintes qui se sont accumulées depuis quelques années : hausse très importante des coûts des carburants, diminution des ressources, politique des quotas, concurrence des pays disposant d'une main d'œuvre à bas coût. Au-delà de son bilan, il s'agit aussi de déterminer ses futures orientations dans les années à venir. Pour assurer la survie non seulement d'une profession mais aussi de territoires côtiers entiers, il serait très utile de définir une politique commune de la pêche qui permette aux pêcheurs d'effectuer une prévision raisonnable de leur activité sur quelques années.

*Date prévisionnelle d'achèvement des travaux :
début 2010*

Commission des affaires européennes

Rapporteur :
M. Daniel Fasquelle



→ L'INDUSTRIE DES JEUX VIDÉO : QUEL RÉGIME FISCAL ?

Le crédit d'impôt pour les dépenses de création de jeu vidéo (CIJV) a été institué par la loi du 5 mars 2007 relative à la modernisation de la diffusion audiovisuelle et à la télévision du futur. Un an après sa mise en œuvre effective, une première évaluation du dispositif doit être menée afin, le cas échéant, d'en adapter les critères pour optimiser son efficacité. C'est M. Patrice Martin-Lalande, rapporteur spécial des crédits des Médias, qui a été chargé de cette mission d'information : il souhaite faire le point sur le régime fiscal d'un secteur fragilisé par la crise en dépit d'une créativité internationalement reconnue.

*Date prévisionnelle d'achèvement des travaux :
premier semestre 2010*

Commission des finances

Rapporteur :
M. Patrice Martin-Lalande



→ LE RECENSEMENT RÉNOVÉ

La mission d'information a réalisé un bilan de la nouvelle méthode de recensement de la population mise en place par la loi n° 2002-276 du 27 février 2002 relative à la démocratie de proximité, caractérisée par un déroulement différencié des opérations de recensement selon la taille des communes et par l'annualisation des résultats. La mission d'information a formulé vingt-cinq propositions destinées à améliorer la méthode mise en œuvre et la fiabilité des résultats qui en sont issus.

Rapport n° 1246 du 12 novembre 2008

168 p. 5 €

Commission des lois

Rapporteur :
M. Philippe Gosselin



→ LA DÉPARTEMENTALISATION DE MAYOTTE

À l'approche de la consultation de la population de Mayotte, organisée le 29 mars 2009, sur la départementalisation de cette collectivité d'outre-mer, trois députés de la commission des lois ont constaté, sur place, l'importance des efforts publics engagés, notamment en matière économique, scolaire et sanitaire. Toutefois, la transformation attendue du statut de cette île demeure un défi et devra s'accompagner d'une modernisation du droit local, de l'état civil et du cadastre, ainsi que d'adaptations législatives en matière de droit des étrangers et de protection sociale.

Rapport n° 1485 du 18 février 2009

104 p. 5 €

Commission des lois

Rapporteurs :
M. Didier Quentin



M. Philippe Gosselin



M. René Dosière



→ LA PÉRÉQUATION DES DOTATIONS VERSÉES AUX COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

Exigence constitutionnelle depuis 2003, la péréquation s'est renforcée depuis dix ans mais demeure mal définie et repose sur des critères de ressources et de charges controversés. La cohérence de cette politique souffre de son éparpillement en de multiples dotations, souvent composites, dont l'efficacité péréquatrice est très inégale. Des progrès pourraient être obtenus en regroupant les dotations péréquatrices par niveau de collectivités, en évaluant chaque année leurs effets et en limitant les critères de charges aux handicaps structurels.

Rapport n° 1784 du 25 juin 2009

60 p. 3,50 €

Commission des lois
Rapporteur :
M. Manuel Aeschlimann



→ LES SERVICES DÉPARTEMENTAUX D'INCENDIE ET DE SECOURS

Partant du constat d'une dérive préoccupante des dépenses des services départementaux d'incendie et de secours (SDIS), la MEC a évalué la gouvernance de la sécurité civile. Elle présente 38 propositions précises pour un exercice clair des responsabilités. Elle appelle à rendre les conseils généraux pleinement responsables de la gestion et du suivi opérationnel des SDIS, à clarifier les relations entre les SDIS et les SAMU et à revoir l'organisation du temps de travail des sapeurs-pompiers professionnels. Enfin, elle demande la mention des coûts des SDIS sur les feuilles d'impôts locaux.

Rapport n° 1829 du 8 juillet 2009

316 p. 8 €

Mission d'évaluation et de contrôle
Rapporteurs :
M. Georges Ginesta



M. Bernard Derosier



M. Thierry Mariani



→ MUSÉES NATIONAUX : LIBÉRER LES ÉNERGIES

Les indéniables succès rencontrés par le Louvre peuvent-ils inspirer d'autres musées ? La MEC et ses trois rapporteurs en sont convaincus. Encore faut-il donner à nos institutions muséales les coudées franches quant à la gestion de leurs moyens afin de favoriser leur développement. La mission avance 22 propositions propres à libérer leurs initiatives et à créer les conditions de leur réussite. Elle n'hésite pas à préconiser une véritable autonomie pour les musées nationaux, associée à un pilotage par la performance. Parallèlement, un véritable « État-stratège » doit émerger au plus vite afin d'assurer une conduite efficace de la politique muséale nationale. En revanche, la question de la gratuité et de sa pertinence au regard de la démocratisation de la culture reste ouverte.

Rapport n° 1719 du 3 juin 2009

188 p. 5 €

Mission d'évaluation et de contrôle

Rapporteurs :
M. Nicolas Perruchot



M. Richard Dell'Agnola



M. Marcel Rogemont



→ RATIONALISER L'ACTION PUBLIQUE : LE CAS DU MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DE LA POLITIQUE DU PATRIMOINE

La mission a été créée afin de répondre au souhait du Président Bernard Accoyer de rassembler, auprès des différentes commissions, des propositions de rationalisation de l'action publique. Elle a focalisé son attention sur la réforme des directions du ministère de la culture et de la communication, la réduction du nombre de ses organismes consultatifs, le regroupement de ses opérateurs et l'intégration des services départementaux de l'architecture et du patrimoine au sein des directions régionales de l'action culturelle, en mettant l'accent sur la nécessité de mieux valoriser le patrimoine au bénéfice de l'économie touristique.

Rapport n° 1953 du 6 octobre 2009

62 p. 3,50 €

Commission des affaires culturelles

Rapporteur :
M. Gilles d'Ettore



→ LOI DE PROGRAMMATION MILITAIRE POUR LES ANNÉES 2003 À 2008 : SON EXÉCUTION

Avant d'examiner le projet de loi de programmation militaire 2009-2014 au printemps 2009, la commission de la défense a souhaité faire un bilan de l'exécution de la précédente programmation. Le résultat a été apprécié à l'aune de différents critères : état des ressources humaines, situation et entretien des matériels, activités en opérations extérieures et bien sûr, exécution financière. Le constat dressé est pour le moins mitigé. Le rapport souligne notamment le problème du coût des nouveaux équipements, souvent mal évalué au départ, qui a provoqué ces dernières années étalements et retards dans leur mise en service. Les rapporteurs ont proposé plusieurs pistes d'amélioration, notamment en matière de conduite des programmes, dont certaines ont été prises en compte par la nouvelle loi de programmation militaire adoptée en juillet 2009.

Rapport n° 1378 du 14 janvier 2009

100 p. 3,50 €

Commission de la défense

Rapporteurs :
Mme Patricia Adam



M. Patrick Beaudouin



M. Yves Fromion



→ RÉORGANISATION DU MINISTÈRE DE LA DÉFENSE : MISE EN ŒUVRE ET SUIVI

La mission a pour objectif d'évaluer et de contrôler la réforme du ministère de la défense dans tous ses aspects (social, financier, administratif, industriel...). Compte tenu de l'importance du mouvement engagé, ses travaux s'inscrivent dans la durée, avec autant de rapports d'étape que de besoin.

Ce premier rapport d'étape porte sur l'équilibre général de la manœuvre et identifie les points les plus sensibles. Les rapporteurs analysent actuellement les premières données effectives de la mise en œuvre et vérifient les suites qui ont été réservées à leurs principales recommandations. Ils sont particulièrement attentifs à l'enjeu social et humain ainsi qu'à l'aspect immobilier, avec notamment l'éventuel impact du regroupement des administrations centrales sur le site de Balard. Les premiers retours d'expérience concernant les bases de défense constituent également un axe majeur de travail pour la mission. Le prochain rapport sera publié au premier trimestre 2010.

Rapport n° 1446 (tome I, rapport d'étape) du 11 février 2009

120 p. 5 €

Commission de la défense

Rapporteurs :
M. Bernard Cazeneuve



M. François Cornut-Gentille



→ LA PIRATERIE MARITIME

Depuis l'attaque du voilier de croisière le Ponant en avril 2008, la piraterie fait régulièrement l'actualité. Au-delà de ses conséquences les plus directes (attaques, prises d'otages, rançons), ce phénomène a mis en évidence l'importance des enjeux de sûreté maritime, aux frontières de la défense et de la sécurité. Le rapport précise les caractéristiques, les enjeux et les conséquences de la piraterie maritime moderne, étudie les capacités de réponses de la France, de l'Europe et de la communauté internationale et explore les pistes de réponse envisageables. Si la première réaction est nécessairement de nature navale et militaire, seule une approche globale et collective du problème, articulant actions civiles et militaires, publiques et privées, à court et à plus long termes, semble susceptible d'endiguer durablement ce nouvel avatar d'une pratique millénaire.

Rapport n° 1670 du 13 mai 2009

132 p. 5 €

Commission de la défense

Rapporteur :
M. Christian Ménard



→ LE FINANCEMENT DES OPÉRATIONS MILITAIRES EXTÉRIEURES

10 000 à 12 000 militaires français participent en permanence à des opérations extérieures (OPEX), souvent multinationales, dont actuellement cinq opérations majeures. Leurs coûts sont élevés, croissants et mal pris en compte en loi de finances. La MEC, inspirée par la recherche de l'efficacité de la dépense publique, a examiné les conditions d'une budgétisation transparente et d'une optimisation des moyens. Elle préconise vingt mesures pour que, dans le cadre des missions de nos forces armées, les OPEX soient menées, non au moindre coût, mais au meilleur coût.

Rapport n° 1790 du 1^{er} juillet 2009

172 p. 5 €

Mission d'évaluation et de contrôle

Rapporteurs :
M. Louis Giscard d'Estaing



Mme Françoise Olivier-Coupeau



→ LES DRONES

En quelques années, le drone est devenu un outil indispensable pour la préparation et la conduite de la guerre. L'enjeu est particulièrement important pour les armées, qui doivent posséder des parcs suffisants et disposer d'équipes maîtrisant parfaitement ces technologies, mais aussi pour l'industrie française et européenne. Il existe en effet des perspectives de développement prometteuses, que ce soit dans les applications militaires ou civiles. Des choix politiques et industriels doivent être faits. Afin de les éclairer, la commission de la défense nationale a créé une mission d'information qui devra mener une réflexion large, portant sur les capacités et les besoins opérationnels de l'armée française ainsi que sur l'offre industrielle. Les rapporteurs souhaitent également décrire les problèmes que soulèvent les perspectives d'intégration des drones dans l'espace aérien civil.

*Date prévisionnelle d'achèvement des travaux :
novembre 2009*

Commission de la défense

Rapporteurs :
M. Yves Vandewalle



M. Jean-Claude Viollet



→ LES ENJEUX GÉOSTRATÉGIQUES DE LA PROLIFÉRATION

Le programme nucléaire iranien est présenté comme la principale menace pesant sur la sécurité de l'Occident. Mais aujourd'hui la menace est multiforme. Une analyse globale des diverses proliférations, nucléaire, radiologique, chimique, biologique, balistique mais aussi cybernétique doit être menée. Ce bilan permettra d'évaluer les risques que nos sociétés encourent réellement et de proposer des moyens pour les réduire efficacement.

*Date prévisionnelle d'achèvement des travaux :
novembre 2009*

Commission des affaires étrangères

Rapporteurs :
M. Jacques Myard



M. Jean-Michel Boucheron



→ LA SAUVEGARDE MARITIME ET L'ACTION DE L'ÉTAT EN MER

La sauvegarde maritime et les capacités d'action de l'État en mer sont une préoccupation majeure pour tous les pays. Notre pays, qui jouit de droits importants sur un vaste espace maritime de près de 11 millions de km², est particulièrement concerné. La France doit disposer des capacités nécessaires pour intervenir militairement, seule ou dans le cadre d'un dispositif international, pour la préservation de ses intérêts. La souveraineté de l'État en mer repose également sur la sécurité des voies de communication maritimes, garante de la continuité des flux, la lutte contre les activités illégales – parmi lesquelles la piraterie – le contrôle de l'application des réglementations ainsi que sur la permanence de dispositifs de sauvetage ou de lutte contre les atteintes à l'environnement. La mission d'information est chargée d'évaluer les enjeux de la sauvegarde maritime, la nature des risques et l'efficacité des actions militaires et civiles mises en œuvre dans ce domaine.

Date prévisionnelle d'achèvement des travaux :
mars 2010

Commission de la défense

Rapporteurs :
Mme Patricia Adam



M. Philippe Vitel



→ ATTENTAT DU 8 MAI 2002 À KARACHI

À la demande du groupe socialiste, la commission de la défense a créé une mission d'information sur l'attentat perpétré en mai 2002 à Karachi, qui a coûté la vie à 14 personnes, dont 11 salariés de la DCN (direction des chantiers navals). La mission devra bien évidemment retracer précisément l'enchaînement des faits, mais aussi étudier les circonstances entourant l'attentat, en détaillant notamment la négociation du contrat de construction et de vente des sous-marins Agosta 90 au Pakistan ainsi que les conditions de sécurité des personnels de la DCN à Karachi.

Date prévisionnelle d'achèvement des travaux :
juin 2010

Commission de la défense

Rapporteur :
M. Bernard Cazeneuve



→ ÉVALUATION DE L'OPÉRATION MILITAIRE FRANÇAISE EN AFGHANISTAN

À la suite de l'embuscade du 18 août 2008, au cours de laquelle dix soldats ont trouvé la mort, la commission de la défense nationale et des forces armées a décidé la création d'une mission d'information et d'évaluation des opérations militaires françaises en Afghanistan quelques semaines plus tard, le 10 septembre. La mission d'information devait rendre ses conclusions au bout d'un an, ce qui lui laissait un temps suffisant pour effectuer un travail en profondeur, dans une perspective régionale. En quelques mois, elle a accompli un travail dense qui a contribué utilement à la réflexion des parlementaires mais aussi de l'exécutif. MM. Lamy et Lellouche ont fait un bilan de leur premier déplacement le 29 octobre 2008. Par la suite, M. Lellouche a, le 20 mai 2009, rendu compte de son second déplacement. La mission d'information a été suspendue à cette date, à la suite de la nomination de M. Lellouche comme représentant spécial de la France pour l'Afghanistan et le Pakistan, puis comme secrétaire d'État chargé des affaires européennes.

Travaux suspendus

Commission de la défense

Rapporteurs :
M. François Lamy



M. Pierre Lellouche



→ CRÉDITS DE LA DÉFENSE : CONTRÔLE DE L'EXÉCUTION BUDGÉTAIRE

La bonne exécution du budget de la défense est une condition indispensable du maintien de notre outil militaire et de la poursuite des efforts de modernisation engagés depuis 2002. Depuis 2003, la commission de la défense constitue une mission d'information chargée de contrôler la consommation effective des crédits de la défense, conformément au rôle que la LOLF confère au Parlement. La mission travaille, trimestre après trimestre, avec les ministères de la défense et du budget et veille ainsi au bon emploi des moyens votés par le Parlement, sur la base d'indicateurs précis, notamment en ce qui concerne les grands programmes d'armement. Elle s'assure également du respect des engagements financiers pluriannuels (loi de programmation militaire, loi de programmation des finances publiques). Des points réguliers sont faits devant la commission, sans donner lieu à publication.

Commission de la défense

Rapporteur :
M. Guy Tessier



→ LA CRISE FINANCIÈRE INTERNATIONALE

La crise financière internationale déclenchée au cours de l'été 2007 est certainement la plus grave que le monde ait connue depuis 1929. Dès octobre 2007, la commission des finances s'est penchée sur les raisons et les effets de cette crise. Elle a organisé 19 auditions et réunions sur le système financier, les parités monétaires, l'organisation et le contrôle bancaire, les fonds souverains, les normes comptables, les liens entre crise bancaire et économie réelle et les garanties de l'État au secteur financier. Ce rapport rassemble les interventions des personnes auditionnées et avance des propositions de réformes à partir de constats partagés.

Rapport n° 1235 du 5 novembre 2008

320 p. 8 €

→ LES NOUVELLES NORMES COMPTABLES

Depuis dix ans, la comptabilité a connu des évolutions considérables, tant au plan international qu'au plan national, avec des conséquences importantes sur les entreprises et sur l'économie tout entière. Or, la reprise des normes IFRS (International Financial Reporting Standards) par l'Union européenne et la modernisation du Plan comptable général se sont déroulées dans l'indifférence, sans intervention du politique, qui s'en est remis aux seuls experts. Alors que la comptabilité est, depuis la crise financière de l'été 2007, mise au banc des accusés, ce rapport propose de réintroduire le politique dans la matière comptable tout en éclairant le Parlement, comme l'ensemble des citoyens, sur les enjeux et les conséquences des nouvelles normes comptables.

Rapport n° 1508 du 10 mars 2009

168 p. 5 €

Commission des finances

Président :
M. Didier Migaud



Commission des finances

Rapporteurs :
M. Dominique Baert



Rapporteur général :
M. Gilles Carrez



M. Gaël Yanno



→ LE FINANCEMENT DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES

Les PME françaises continuent de rencontrer des difficultés de financement, tant pour leur démarrage que pour leur expansion. Une mission composée d'un représentant de chaque groupe parlementaire a donc cherché à identifier les raisons de ces difficultés : lacunes du financement bancaire, comportement des investisseurs institutionnels, caractère incitatif ou non des mesures destinées aux acteurs du capital investissement, environnement dans lequel évoluent les PME. Tout en prenant acte des efforts conséquents déjà accomplis, la mission avance 42 propositions destinées à renforcer le financement des PME aux différents stades de leur développement, et donc à améliorer leur croissance et leur viabilité.

Rapport n° 1547 du 24 mars 2009

132 p. 5 €

Commission des finances

Rapporteur :
M. Nicolas Forissier



→ RÉMUNÉRATION DES DIRIGEANTS D'ENTREPRISES ET DES OPÉRATEURS DE MARCHÉS

Premier volet d'un travail embrassant l'ensemble des aspects de l'économie qui nécessitent une meilleure régulation, le rapport d'information dresse un constat sans appel sur les dérives des rémunérations des dirigeants d'entreprises et des traders des banques. Doutant de l'efficacité de l'autorégulation, il formule seize propositions d'action aux niveaux international et national, législatif et réglementaire, pour parvenir à la solution durable d'un problème qui affecte plus que jamais les rapports entre salariés et équipes managériales.

Rapport n° 1798 du 7 juillet 2009

114 p. 5 €

Commission des lois

Président :
M. Jean-Luc Warsmann



Rapporteur :
M. Philippe Houillon



→ BONUS-MALUS ÉCOLOGIQUE ET PRIME À LA CASSE : PREMIÈRE ÉVALUATION

Le bonus-malus automobile, adopté en 2008 à la suite du Grenelle de l'environnement, et la prime à la casse, prévue par le plan de relance de l'économie, ont fortement soutenu l'activité du secteur face à la crise. Ils ont stimulé la mutation du parc automobile français vers les véhicules « propres ». La rançon de ces succès est un coût global évalué à 620 millions d'euros en 2009. Compte tenu des expériences étrangères, le rapport préconise d'appliquer l'universalité budgétaire pour le dispositif de bonus-malus, de fusionner le bonus et le superbonus dans un dispositif durable, centré sur le retrait des véhicules anciens, de ne pas sortir prématurément de la prime à la casse et, enfin, de coordonner notre dispositif à l'échelle européenne.

Rapport n° 1934 du 23 septembre 2009

40 p. 3,50 €

Commission des finances

Rapporteur :
M. Hervé Mariton



→ LES INFRASTRUCTURES PORTUAIRES, UN ENJEU STRATÉGIQUE

Chargée de formuler, au nom de la commission du développement durable et de l'aménagement du territoire, des propositions concernant les priorités stratégiques à financer dans le cadre du Grand emprunt national de 2010, la mission d'information a retenu le thème des infrastructures portuaires. Au terme des auditions et déplacements auxquels elle se doit de procéder dans un délai très bref, elle s'attachera à formuler des propositions tendant à garantir le développement durable de l'activité de nos grands ports nationaux.

Date prévisionnelle d'achèvement des travaux :
novembre 2009

Commission du développement durable

Rapporteurs :
M. Christian Jacob



M. Alain Gest



M. Philippe Duron



→ LE FONDS D'INTERVENTION POUR LES SERVICES, L'ARTISANAT ET LE COMMERCE

Le fonds d'intervention pour les services, l'artisanat et le commerce (FISAC) constitue un dispositif principalement destiné à financer les opérations de création, maintien, modernisation, adaptation ou transmission des entreprises du commerce, de l'artisanat et des services. Depuis sa création, ses objectifs ont été étendus afin de préserver ou développer un tissu d'entreprises de proximité. Le rapport se propose notamment d'évaluer l'impact économique du FISAC au sein des communes rurales.

Date prévisionnelle d'achèvement : décembre 2009

Commission des affaires économiques

Rapporteur :
M. Philippe-Armand Martin



→ LES BAUX COMMERCIAUX DÉROGATOIRES

Si la pratique des baux commerciaux à courte durée (ou dérogatoires) peut répondre aux besoins particuliers d'un certain type de commerce en permettant la conclusion de plusieurs baux de trois mois consécutifs dans une limite de trois ans, elle génère néanmoins un certain nombre de questions. Dans les zones très commerçantes, le montant de ces baux est souvent très élevé et, par ailleurs, nombre des commerces concernés périssent, les locaux demeurant alors inutilisés pendant de longues périodes. La mission d'information a l'intention de pratiquer les consultations nécessaires et, le cas échéant, de proposer une modification de la législation sur ce sujet.

Date prévisionnelle d'achèvement : mars 2010

Commission des affaires économiques

Rapporteur :
M. Daniel Fasquelle



→ LA LOI DU 20 MAI 2005 SUR LA RÉGULATION DES ACTIVITÉS POSTALES : SON APPLICATION

Dans l'optique des prochains changements de structure que devrait connaître La Poste, un point de situation s'impose sur la bonne application de la réforme de 2005. Le choix a été fait de porter une attention particulière sur le maillage postal sur le territoire, tant pour s'assurer que chaque citoyen peut avoir accès au service public dans un délai raisonnable que pour mieux appréhender les diverses formes de cette présence postale.

Commission des affaires économiques

Rapporteurs :
M. Jean Proriol



M. François Brottes



→ L'ÉGALITÉ FILLES-GARÇONS À L'ÉCOLE

Ce thème annuel de travail retenu par la délégation dresse le bilan de la mise en œuvre de la « Convention interministérielle pour l'égalité entre les filles et les garçons, les femmes et les hommes dans le système éducatif » et des actions d'éducation à l'égalité menées par les différents partenaires. Cette question est examinée au regard des réformes des cycles, des programmes et des modalités de la formation des enseignants qui sont actuellement engagées.

Rapport n° 1295 du 3 décembre 2008

212 p. 6,50 €

Délégation aux droits des femmes

Rapporteuse :
Mme Marie-Jo Zimmermann



→ LA STRATÉGIE NATIONALE DE LA RECHERCHE ÉNERGÉTIQUE

Prévue par la loi de programme du 13 juillet 2005 fixant les orientations de la politique énergétique, la « stratégie nationale de la recherche énergétique », dont la première édition a été publiée en mai 2007, en vertu de la même loi, d'une évaluation par l'Office. Au terme d'une investigation d'une année, les deux rapporteurs critiquent la méthode d'élaboration de la stratégie et le défaut d'implication du Gouvernement, qui se traduit par l'absence de véritables choix prioritaires. En conséquence, ils recommandent que la prochaine stratégie de 2012 s'appuie sur une démarche plus systématique et une structure de pilotage plus solide. S'ils confirment la primauté des recherches nucléaire et pétrolière ainsi que la pertinence des pistes mises en valeur par le Grenelle de l'environnement, les rapporteurs mettent également en exergue de nouvelles priorités comme le développement de capacités de stockage de l'énergie ou encore la diversification des usages de la pile à combustible.

Rapport n° 1493 du 3 mars 2009

392 p. 8 €

OPECST

Rapporteurs :
M. Christian Bataille, député



M. Claude Birraux, député



→ VALORISER LA RECHERCHE FRANÇAISE

Dans le cadre de l'évaluation confiée à l'Office par l'article 19 de la loi programme pour la recherche du 18 avril 2006, une audition publique sur la valorisation de la recherche a été organisée le 16 décembre 2008. Cette audition a permis de souligner le paradoxe français : une recherche reconnue pour son excellence qui peine en matière de valorisation. Les intervenants, acteurs de la recherche publique et du monde de l'entreprise, ont proposé plusieurs pistes visant à favoriser l'innovation dans notre pays.

Rapport n° 1510 du 10 mars 2009

84 p. 3,50 €

OPECST

Rapporteurs :
M. Claude Birraux, député



Mme Geneviève Fioraso, députée



M. Jean-Claude Etienne, sénateur



→ LES ÉCOLES DE LA DEUXIÈME CHANCE ET L'ACCÈS DES JEUNES À L'EMPLOI

Partant du constat que, malgré une mobilisation indéniable, l'insertion des jeunes dans l'emploi demeure médiocre, en particulier pour ceux issus de la diversité, la mission d'information estime nécessaire de développer les outils de connaissance de la diversité et des discriminations. Elle propose de renforcer les moyens de lutte contre ce phénomène et de mieux coordonner les divers dispositifs de formation des jeunes, en veillant à assurer une véritable continuité de leur prise en charge. Enfin, le rapport souligne l'importance des contacts des jeunes avec le monde du travail et considère que le système scolaire et universitaire devait être plus ouvert à toutes les diversités.

Rapport n° 1543 du 18 mars 2009

136 p. 5 €

Commission des affaires sociales

Rapporteur :
M. Jacques Gasparrin



→ UNE NOUVELLE AMBITION POUR LES LYCÉES

Le rapport propose que le lycée général et technologique ne soit plus considéré comme une « fin en soi » mais prépare ses élèves à poursuivre leurs études dans l'enseignement supérieur. Le lycée doit donc être refondé en mettant en place une vraie seconde de détermination et en organisant le cycle terminal de façon à permettre une spécialisation progressive des cursus. Par ailleurs, le rapporteur propose de limiter le temps de travail des lycéens à 35 heures par semaine et de redéfinir les missions des enseignants pour accorder plus de place à l'accompagnement individualisé des élèves. Enfin, il suggère des pistes de réformes qui assurent une plus grande cohérence entre les filières du lycée et celles de l'enseignement supérieur.

Rapport n° 1694 du 27 mai 2009

64 p. 6,50 €

Commission des affaires sociales

Rapporteur :
M. Benoist Apparu



→ QUELS ENJEUX POUR LES PÔLES DE COMPÉTITIVITÉ ?

Au seuil d'une nouvelle phase pour les pôles de compétitivité, la MEC a dressé un diagnostic de consensus. Si une véritable dynamique d'innovation a été lancée, des faiblesses persistent : rencontre encore insuffisante des mondes de la recherche et de l'entreprise ; faiblesse de la phase de valorisation des projets de recherche ; pour certains pôles, défaut d'un point d'appui territorial pertinent. Afin de contribuer à une clarification des enjeux, la MEC a présenté 15 propositions visant à renforcer le rôle d'interface des pôles, à améliorer leur visibilité internationale, à y promouvoir les éco-technologies, à optimiser leurs circuits de financement, à renforcer leur pouvoir de promotion de nos PME et enfin à susciter un fonctionnement en réseau.

Rapport n° 1930 du 23 septembre 2009

284 p. 6,50 €

Mission d'évaluation et de contrôle

Rapporteurs :
M. Alain Claeys



M. Jean-Pierre Gorges



M. Pierre Lasbordes



→ EXPÉRIMENTATION ANIMALE : PRINCIPES APPLICABLES EN EUROPE ET MÉTHODES ALTERNATIVES

Le Bureau de l'Assemblée nationale a demandé à l'Office d'évaluer les principes applicables en Europe à l'expérimentation animale et les méthodes alternatives à celle-ci. Les règles relatives à l'expérimentation animale sont actuellement définies par la directive 86/609 du Conseil du 24 novembre 1986, qui devrait faire l'objet d'une prochaine révision. Le travail de l'Office consistera à identifier les principes applicables à l'expérimentation animale, à examiner la situation de l'animal de laboratoire en Europe, les méthodes d'expérimentation animale et celles susceptibles de s'y substituer ou de les améliorer, et à déterminer les domaines dans lesquels le recours à l'expérimentation animale constitue une nécessité. Dans le cadre de leur étude, les rapporteurs ont procédé à l'audition de plus d'une centaine de personnes représentant des organismes de recherche, des entreprises, des agences sanitaires et des associations de protection des animaux en France et à l'étranger et visité plusieurs animaleries.

Date prévisionnelle d'achèvement des travaux: fin 2009

OPECST

Rapporteurs :

M. Michel Lejeune, député



M. Jean-Louis Touraine, député



→ ÉNERGIE : QUELLE STRATÉGIE POUR L'UNION EUROPÉENNE ?

La Commission européenne a proposé en novembre 2008 une stratégie globale pour l'Union européenne en matière d'énergie, avec pour objectif central la sécurité énergétique. Celle-ci passe par une diversification des voies et des sources d'approvisionnement, par le développement des interconnexions dans l'Union, par le recours aux énergies renouvelables, et par des progrès significatifs sur la voie des économies d'énergie.

Rapport n° 1655 du 6 mai 2009

152 p. 5 €

Commission des affaires européennes

Rapporteurs :
M. André Schneider



M. Philippe Tourtelier



→ L'ÉNERGIE PHOTOVOLTAÏQUE

Le rapport sur l'application de la loi du 13 juillet 2005 a mis en évidence le potentiel de développement de l'énergie solaire photovoltaïque en France. L'investigation doit être poursuivie pour déterminer plus précisément les avantages et les inconvénients de cette source d'énergie renouvelable dans la perspective d'une diversification du bouquet énergétique national, pour une plus grande sûreté d'approvisionnement et un meilleur respect de l'environnement, conformément aux engagements internationaux contractés.

Rapport n° 1846 du 16 juillet 2009

136 p. 5 €

Commission des affaires économiques

Rapporteur :
M. Serge Poignant



→ LE PRIX DES CARBURANTS OUTRE-MER

Au cours de l'automne et de l'hiver 2008-2009, des troubles ont secoué les départements d'outre-mer. Le prix des carburants a été le catalyseur d'une crise profonde alimentée par le sentiment de « profitation » éprouvé par les populations. Alors qu'en métropole la baisse du cours du pétrole s'est immédiatement traduite dans les prix à la pompe, ceux-ci ont continué à augmenter outre-mer, sous l'effet d'un système particulier de fixation des prix. La mission d'information jette un éclairage politique sur les enjeux du marché des carburants outre-mer. Elle ouvre des pistes de réforme à travers 21 propositions qui tendent notamment à instaurer plus de transparence dans le processus de formation des prix et à préserver l'emploi, la sécurité des approvisionnements et les ressources des collectivités territoriales.

Rapport n° 1885 du 23 juillet 2009

120 p. 5 €

*Mission d'information commune :
affaires économiques ; finances*

Rapporteurs :
M. Jacques Le Guen



M. Jérôme Cahuzac



→ LES RELATIONS UNION EUROPÉENNE – RUSSIE EN MATIÈRE ÉNERGÉTIQUE

Les relations énergétiques sont au cœur des échanges entre l'Union européenne et la Russie. Dans un contexte où se conjuguent les dimensions politico-économique et normative (ratification de la charte européenne de l'énergie, adoption du « troisième paquet énergie » par l'Union, conditions de l'entrée d'entreprises russes sur le marché européen de l'énergie), la dimension stratégique (l'avenir du projet de gazoduc Nabucco, la sécurité énergétique de l'Union européenne) et la dimension environnementale, ce rapport d'information vise à définir de façon pragmatique les vraies priorités pour l'Union afin d'établir avec la Russie une relation de coopération loyale et fructueuse dans le domaine crucial de l'énergie.

Rapport n° 1999 du 28 octobre 2009

106 p. 5 €

Commission des affaires étrangères

Rapporteurs :
M. Tony Dreyfus



M. Jean-Jacques Guillet



→ L'ÉNERGIE ÉOLIENNE

La France s'est engagée sur la scène européenne et internationale à réduire fortement ses émissions de gaz polluant à travers, notamment, le recours aux énergies renouvelables. L'énergie éolienne doit trouver sa place dans cette ambition. Un bilan économique, technologique et environnemental, enrichi de comparaisons internationales, permettra de formuler des préconisations pour profiter au maximum du potentiel éolien national tout en limitant les impacts négatifs liés à une généralisation sans frein.

Date prévisionnelle d'achèvement : mars 2010

*Mission d'information commune :
affaires économiques ; développe-
ment durable*

Rapporteurs :
M. Frank Reynier



M. Philippe Plisson



→ LE « PAQUET ÉNERGIE-CLIMAT »

Le rapport fait le point sur les principales dispositions du paquet énergie-climat proposé par la Commission européenne en janvier 2008, qui vise à mettre en œuvre les ambitions européennes dans le domaine de la lutte contre le changement climatique. Il aborde ensuite les questionnements suscités par cet ensemble de textes, au stade de la négociation. Enfin, Il souligne les enjeux de la préparation de la conférence de Copenhague, chargée de définir le régime post-Kyoto pour l'après 2012.

Rapport n° 1260 du 18 novembre 2008

144 p. 5 €

→ LA DÉFENSE DE L'ENVIRONNEMENT : OUTIL DE LA DIPLOMATIE FRANÇAISE

Le changement climatique, la biodiversité, l'accès aux ressources énergétiques, ou la maîtrise des différentes sources de pollution sont des questions considérées comme faisant désormais partie des dossiers diplomatiques, traités soit à l'échelle de l'Union européenne, soit lors de négociations de conventions multilatérales. Le rapport d'information vise principalement à analyser le dispositif politique et administratif de la France lors de ces négociations.

Rapport n° 1669 du 13 mai 2009

72 p. 3,50 €

Commission des affaires européennes

Rapporteurs :
M. Bernard Deflesselles



M. Jérôme Lambert



Commission des affaires étrangères

Rapporteur :
M. Jean-Jacques Guillet



→ LES PESTICIDES

Dans le cadre des objectifs fixés par le Grenelle de l'environnement, ce rapport fait un point sur les efforts déjà réalisés dans le domaine de la réduction de l'utilisation des pesticides. Il synthétise par ailleurs les informations disponibles sur les effets supposés des pesticides sur la santé ainsi que sur leur présence dans l'environnement. Il appelle à coordonner au mieux nos efforts avec ceux de nos voisins et propose des pistes de bon sens pour mettre en œuvre les objectifs du Grenelle de l'environnement.

Rapport n° 1702 du 2 juin 2009

44 p. 3,50 €

Commission des affaires économiques

Rapporteur :
M. Alain Gest



→ UTILISATION DE LA CHLORDÉCONE ET DES PESTICIDES AUX ANTILLES

L'épandage sur le sol antillais, entre 1972 et 1993, de chlordécone, un polluant organique à la permanence multiséculaire, pose des problèmes sanitaires, agronomiques et environnementaux de grande ampleur. Depuis 2008, l'action des pouvoirs publics et leur effort de recherche dans ce domaine ont été fédérés dans un programme d'ensemble, le « plan chlordécone ». L'Office a été saisi de cette question. Ses deux rapporteurs ont donc étudié la pertinence des moyens mis en œuvre afin de limiter les conséquences de cette situation. Outre les propositions qu'ils présentent pour accélérer et pérenniser le dispositif en place et pour renforcer l'association de l'agriculture tropicale antillaise au « Plan Eco-phyto 2018 », les rapporteurs mettent en évidence un problème inquiétant : la diffusion de la chlordécone pourrait constituer un problème sanitaire et environnemental mondial, d'autant plus que cette molécule très rémanente n'est plus recherchée par les États, car elle n'est plus produite depuis 1991.

Rapport n° 1778 du 24 juin 2009

228 p. 3,50 €

OPECST

Rapporteurs :
M. Jean-Yves Le Déaut, député



Mme Catherine Procaccia,
sénatrice



→ FAUT-IL CRÉER UN OBSERVATOIRE DE L'ARCTIQUE ?

Le changement climatique affecte beaucoup plus l'Arctique que les autres régions du monde. Le phénomène y est plus rapide, plus violent et menace directement la faune et la flore. Ce réchauffement a en outre une influence directe sur le climat mondial et d'importantes conséquences sur les activités humaines. Voilà de quoi mobiliser l'opinion et inciter à agir. La question est de savoir comment et pour quoi faire. La création d'un observatoire scientifique, multidisciplinaire et multinational, est une réponse car l'Arctique est un formidable lieu d'observation et d'anticipation des évolutions en cours. C'est aussi une zone symbolique et internationale, pour partie, où il serait souhaitable de travailler en coopération, ce que les tensions présentes ou passées n'ont guère favorisé. Deux tables rondes ont permis de mieux cerner le projet, d'examiner les différentes questions pendantes et d'évoquer la possibilité de mettre en place une véritable coopération scientifique internationale en Arctique.

Rapport n° 1785 du 26 juin 2009

OPECST

Rapporteur :
M. Christian Gaudin, sénateur



→ LES DISPOSITIFS D'ALERTE AUX TSUNAMIS EN FRANCE ET DANS LE MONDE

En 2007, le sénateur Roland Courteau avait présenté à l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques les conclusions de son étude sur l'évaluation et la prévention du risque de tsunami sur les côtes françaises, en métropole et outre-mer. Le bilan dressé était mitigé et le rapport concluait à la nécessité d'instaurer rapidement un système national d'alerte aux tsunamis couvrant la métropole et les départements d'outre-mer. Deux ans après la publication de ce rapport, cette nouvelle audition publique vise à dresser un bilan d'ensemble des dispositifs d'alerte aux tsunamis dans le monde et à évaluer ceux mis en place par la France.

Rapport n° 1808 du 8 juillet 2009

160 p. 5 €

OPECST

Rapporteurs :
M. Roland Courteau, sénateur



M. Jean-Claude Etienne, sénateur



→ LE RISQUE TEMPÊTE POUR LA FILIÈRE FORÊT-BOIS

Bien que le phénomène des tempêtes hivernales soit encore mal connu, le passage de la tempête Klaus, en janvier 2009, a pu être anticipé par les pouvoirs publics permettant ainsi, grâce à une forte mobilisation des acteurs locaux, un retour à la normale plus rapide qu'en 1999. La situation de la forêt landaise, où 37 millions de m³ de pin maritime ont été abattus, est cependant dramatique. Au-delà des réponses immédiates apportées par le gouvernement pour soutenir la filière forêt-bois, le rapport d'information dégage plusieurs pistes de réflexion pour l'avenir, notamment sur la valorisation énergétique du bois chablis et sur le développement de l'assurance forestière contre le risque tempête.

Rapport n° 1836 du 15 juillet 2009

112 p. 5 €

Commission des affaires économiques

Rapporteur :
M. Jean-Pierre Nicolas



→ LA FISCALITÉ ÉCOLOGIQUE

La taxe « carbone » est l'une des mesures phares du projet de loi de finances 2010. Dans l'immédiat, son impact budgétaire est nul puisque le prélèvement sera intégralement compensé aux ménages et aux entreprises. À terme cependant, il s'agit de réorienter profondément notre fiscalité au service du développement durable. Les rapporteurs ont souhaité faire œuvre pédagogique. Après avoir cerné les enjeux, ils ont identifié les questions qui se posent au législateur : assiette – incluant ou non l'électricité –, prix du carbone, exonérations et restitutions, impacts pour les entreprises et les ménages, harmonisation européenne et dispositif aux frontières.

Rapport n° 1935 du 23 septembre 2009

90 p. 3,50 €

Commission des finances

Rapporteurs :
M. Michel Diefenbacher



M. Jean Launay



→ LE PRINCIPE CONSTITUTIONNEL DE PRÉCAUTION : PREMIER BILAN

L'introduction du principe de précaution dans le bloc de constitutionnalité en 2005 par l'adoption de la charte de l'environnement a suscité une controverse. Pour ses défenseurs, il s'agissait, face à la multiplication des catastrophes écologiques, de permettre aux autorités publiques de prendre les mesures adéquates pour éviter un dommage irréversible pour l'environnement, même incertain en l'état des connaissances scientifiques. En revanche, pour ses adversaires, la constitutionnalisation du principe de précaution risquait de faire obstacle à la recherche scientifique, d'étendre la judiciarisation de la société et de bloquer l'initiative économique et l'innovation technologique. Quatre ans après, cette audition publique vise à dresser le bilan de l'application de ce principe, en réunissant certains protagonistes de l'époque, des scientifiques, des juges ainsi que des représentants d'entreprises, d'associations et d'autorités publiques pour les faire témoigner sur les conséquences réelles de la constitutionnalisation sur leurs activités.

Rapport n° 1964 du 9 octobre 2009
128 p. 5 €

OPECST

Rapporteurs :
M. Claude Birraux, député



M. Jean-Claude Etienne, sénateur



→ PRÉPARATION DE LA CONFÉRENCE DE COPENHAGUE SUR LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

Le rapport d'information présentera la position de l'Union européenne en vue de la conférence de Copenhague, qui se réunira en décembre prochain pour définir l'accord qui succèdera au Protocole de Kyoto après 2012. Il fera le point sur les défis de la négociation : obtenir des engagements suffisamment ambitieux de réduction des émissions de gaz à effet de serre des pays développés, d'une part, et des pays émergents, d'autre part ; trouver des moyens financiers et technologiques permettant aux pays en développement de lutter contre le réchauffement climatique.

*Date prévisionnelle d'achèvement des travaux :
novembre 2009*

Commission des affaires européennes

Rapporteurs :
M. Bernard Deflesselles



M. Jérôme Lambert



→ LA LOI DU 25 JUIN 2008 RELATIVE AUX ORGANISMES GÉNÉTIQUEMENT MODIFIÉS : SON APPLICATION

La création d'un Haut conseil des biotechnologies formé, d'une part, d'un comité scientifique et, d'autre part, d'un comité éthique, économique et social, est une des innovations majeures de la loi du 25 juin 2008. La publication de plusieurs textes d'application de cette loi est d'ailleurs suspendue aux avis que ce Haut conseil doit rendre d'ici la fin de l'année 2009, en particulier sur la définition du « sans OGM ». L'examen des travaux du Haut conseil et de ses répercussions sur les textes réglementaires attendus devrait donc constituer une partie importante du rapport d'information.

Date prévisionnelle d'achèvement : décembre 2009

Commission des affaires économiques

Rapporteurs :
M. Antoine Herth



M. Germinal Peiro



→ LA CONSOMMATION EN ÉNERGIE PRIMAIRE DES CONSTRUCTIONS NEUVES

L'Office est chargé par l'article 4 de la loi dite « Grenelle 1 » du 3 août 2009, de proposer une modulation, pour les constructions neuves, de la prochaine norme thermique des 50 kWh par m² et par an en énergie primaire qui doit s'imposer aux bâtiments publics et tertiaires dès la fin 2010 et aux bâtiments résidentiels à partir de la fin 2012. L'Office a nommé ses rapporteurs par anticipation, fin mai 2009.

*Date prévisionnelle d'achèvement des travaux :
décembre 2009*

OPECST

Rapporteurs :
M. Claude Birraux, député



M. Christian Bataille, député



→ L'APPLICATION DU PRINCIPE CONSTITUTIONNEL DE PRÉCAUTION

L'article 5 de la Charte de l'environnement adoptée en 2005 consacre le principe de précaution. S'appuyant sur le bilan de l'application de ce principe au cas de la téléphonie mobile, traité par le rapport de l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques et présenté le 3 novembre 2009, cette étude d'évaluation vise à élargir la question à d'autres aspects tels que les OGM, les nanotechnologies, etc., en vue d'un débat en séance publique.

Date prévisionnelle d'achèvement des travaux : janvier 2010

Comité d'évaluation et de contrôle

Rapporteurs :
M. Alain Gest



M. Philippe Tourtelier



→ CONTRIBUTION AU PROJET DE LOI PORTANT ENGAGEMENT NATIONAL POUR L'ENVIRONNEMENT

Ce rapport constituera la première mise en œuvre du nouvel article 151-1-1 du Règlement de l'Assemblée nationale qui prévoit que « *la Commission des affaires européennes peut, de sa propre initiative ou à la demande d'une commission permanente ou spéciale saisie au fond d'un projet ou d'une proposition de loi portant sur un domaine couvert par l'activité de l'Union européenne, formuler des observations sur toute disposition de ce projet ou de cette proposition* ». Il s'agit pour la commission d'apporter au débat la contribution d'un « regard européen ». Ses observations permettront notamment de préciser les éléments d'information nécessaires sur le droit européen applicable dans les différents domaines concernés (transports, agriculture, énergie, protection de la nature, ...), en soulignant la portée de leur application ainsi que les éventuels contentieux communautaires en cours. Elles évoqueront également les principales évolutions observées à ce propos au niveau européen.

Commission des affaires européennes

Rapporteur :
M. Gérard Voisin



→ TAUX RÉDUITS DE T.V.A.

Le rapport rappelle l'enjeu de la négociation sur les taux réduits de TVA entamée en 2003 par la Commission européenne. Il insiste sur l'attachement de la France à obtenir la faculté d'appliquer un taux réduit aux prestations de restauration sur place, de même que douze autres États membres bénéficiant d'une dérogation. Un accord est intervenu en Conseil moins d'un an après, avec la directive 2009/47/CE du 5 mai 2009, laquelle permet à la France d'appliquer un tel taux réduit sur les prestations de restauration depuis le 1er juillet dernier.

Rapport n° 1230 du 30 octobre 2008

56 p. 3,50 €

Commission des affaires européennes

Rapporteur :
M. Daniel Garrigue



→ L'EUROPE FACE À LA CRISE FINANCIÈRE

La crise financière née en août 2007 n'a suscité que très tardivement la mobilisation des responsables internationaux. Le rapport constate que les Européens ont gagné une première bataille, celle de la réponse en urgence à la crise, mais doivent désormais coordonner leurs plans de relance et réformer leurs instruments de régulation, de supervision et de moralisation du système financier.

Rapport n° 1291 du 3 décembre 2008

132 p. 5 €

Commission des affaires européennes

Rapporteur :
M. Daniel Garrigue



→ SOINS TRANSFRONTALIERS

A l'occasion de la proposition de directive présentée par la Commission européenne sur les soins transfrontaliers, ce rapport d'information rappelle la complexité des règles actuelles, notamment pour le remboursement des frais, lorsqu'un patient reçoit des soins dans un autre État membre et fixe ainsi les conditions dans lesquelles la nécessaire clarification du droit doit être opérée.

Rapport n° 1308 du 9 décembre 2008

92 p. 3,50 €

Commission des affaires européennes

Rapporteur :
M. Daniel Fasquelle



→ TURQUIE : PROCESSUS DE RÉFORME ET NÉGOCIATIONS D'ADHÉSION À L'UNION EUROPÉENNE

La commission des affaires étrangères et la commission des affaires européennes ont créé un groupe de travail commun chargé d'assurer le suivi des négociations d'adhésion de la Turquie à l'Union européenne et, corrélativement, sur l'évolution de la Turquie. Les rapporteurs estiment que, depuis trois ans, le progrès des négociations et des réformes en Turquie a été ralenti par de très fortes tensions politiques intérieures concernant les équilibres fondamentaux de l'État et de la société turcs. Le processus d'élargissement fait face à trois autres défis : la crise économique internationale menaçant son redressement économique, les crises au Caucase et au Moyen-Orient soulignant son importance géostratégique et son rôle modérateur, enfin la crise des institutions et les interrogations sur le projet de l'Union européenne.

Rapport n° 1334 du 17 décembre 2008

72 p. 3,50 €

Rapport n° 1361 du 19 décembre 2008

16 p. 3,50 €

Groupe de travail commun : affaires européennes ; affaires étrangères

Rapporteurs:
Mme Marie-Louise Fort



M. Bernard Deflesselles



→ BILAN DE LA PRÉSIDENTICE FRANÇAISE DE L'UNION EUROPÉENNE

Que retiendra-t-on du semestre de présidence française du Conseil de l'Union européenne (PFUE) ? Ce rapport d'information, qui se distingue d'un bilan technique, vise à analyser les succès et les demi-réussites de la présidence française et se demande en quoi l'Union européenne peut utilement, dans la méthode comme dans le contenu, faire fructifier l'héritage de la PFUE, présidence incarnée dans l'action, réactive face aux crises, politique de bout en bout.

Rapport n° 1473 du 17 février 2009

52 p. 3,50 €

Commission des affaires étrangères

Rapporteuse :
Mme Nicole Ameline



→ QUELLE RÉFORME POUR LE BUDGET DE L'UNION EUROPÉENNE ?

Dans le cadre du débat actuel sur la réforme du budget de l'Union européenne, le rapport examine plus particulièrement le système des ressources propres ainsi que les mécanismes de correction en faveur du Royaume-Uni et d'autres pays et pose la question d'une nouvelle source de financement propre de l'Union européenne.

Rapport n° 1474 du 17 février 2009

70 p. 3,50 €

Commission des affaires étrangères

Rapporteur :
M. Roland Blum



→ SERVICES SOCIAUX D'INTÉRÊT GÉNÉRAL

Constatant l'inadaptation du droit européen actuel des services d'intérêt économique général aux services sociaux d'intérêt général et regrettant l'absence d'initiative législative de la Commission européenne pour apporter les aménagements et les clarifications nécessaires, le rapport rappelle l'impératif d'un cadre juridique renouvelé, spécifique et adapté. Il ne s'agit nullement de mettre en cause le principe de subsidiarité ni de modifier les équilibres républicains sur lesquels repose en France le fonctionnement du tiers secteur à but non lucratif, entre secteur public et secteur privé. Ce même constat vaut pour d'autres services d'intérêt général.

Rapport n° 1574 du 1er avril 2009

100 p. 3,50 €

Commission des affaires européennes

Rapporteurs :
Mme Valérie Rosso-Debord



M. Christophe Caresche



M. Pierre Forgues



M. Robert Lecou



→ BUDGET GÉNÉRAL DES COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES POUR L'EXERCICE 2010

Avec le budget communautaire pour 2010, le cadre financier pluriannuel en vigueur sera à mi-parcours et il faut espérer que 2010 sera l'année du lancement des travaux sur la réforme d'ensemble du système budgétaire communautaire. L'enjeu central du budget 2010 est la question de sa contribution à la relance économique.

Rapport n° 1796 du 7 juillet 2009

56 p. 3,50 €

Commission des affaires européennes

Rapporteur :
M. Marc Laffineur



→ LA LUTTE CONTRE LES PARADIS FISCAUX : UN RÔLE CAPITAL POUR L'UNION EUROPÉENNE

Les paradis fiscaux ont contribué à l'extension de la crise financière. L'extrême opacité de ces territoires, qui encouragent l'évasion fiscale, la dérégulation financière et le blanchiment d'argent, exige qu'ils soient désormais clairement désignés et sanctionnés s'ils ne se conforment pas aux normes de transparence et de coopération internationalement reconnues. Le G20 de Pittsburgh constitue pour cela une « fenêtre de tir » unique et décisive. L'Union européenne a un rôle capital à y jouer, d'autant plus important que ses États membres ont préalablement harmonisé leurs points de vue.

Rapport n° 1834 du 15 juillet 2009
220 p. 6,50 €

Commission des affaires européennes

Rapporteurs :
Mme Elisabeth Guigou



M. Daniel Garrigue



→ VERS UN ACCORD EURO-MÉDITERRANÉEN D'ASSOCIATION ENTRE L'UNION EUROPÉENNE ET LA SYRIE

Le rapport rappelle qu'après une négociation technique de sept ans, de 1998 à 2004, le processus d'examen de cet accord fut bloqué en raison de la situation au Liban. Cinq ans après, l'évolution positive de la Syrie dans ses relations avec le Liban a permis de l'accueillir au sommet de Paris du 13 juillet 2008, créant l'Union pour la Méditerranée, et de négocier une actualisation technique de l'accord. Cet accord est favorable à la modernisation économique de la Syrie, à sa démocratisation et au rétablissement de sa coopération à la stabilisation de la région. Il offre à la Syrie une chance unique de transformation et mérite d'être approuvé en raison de l'approche constructive de ce pays depuis un an.

Rapport n° 1842 du 16 juillet 2009
32 p. 3,50 €

Commission des affaires européennes

Rapporteur :
M. Jérôme Lambert



→ LA COMITOLOGIE : UNE PROCÉDURE EUROPÉENNE MÉCONNUE

Plusieurs débats récents ont mis en lumière les comités d'experts chargés d'assister la Commission européenne dans la définition des mesures d'application de la législation de l'Union. Le rapport fait le point sur la procédure méconnue de la « comitologie », à travers laquelle 2 000 décisions d'exécution sont prises chaque année. Il souligne que le principe de cette procédure, qui permet d'associer les vingt-sept États membres au pouvoir exécutif européen, est moins en cause que son application concrète, qui voit parfois une logique de filière prendre le pas sur la responsabilité politique. Il dégage des pistes pour un renforcement du contrôle de la commission des affaires européennes sur ces actes importants.

Rapport n° 1989 du 21 octobre 2009

48 p. 3,50 €



Commission des affaires européennes

Rapporteur :
M. Pierre Lequiller

→ LE « PAQUET MÉDICAMENTS »

A l'occasion de l'examen des trois propositions de directives et des deux propositions de règlements du « paquet médicaments » ou « paquet pharmaceutique » présenté en décembre 2008, le rapport étudie les principaux enjeux du secteur, tant pour les professionnels que pour les patients, en matière de pharmacovigilance, de lutte contre les médicaments falsifiés et d'information des patients, ainsi que les aménagements à apporter aux dispositions prévues par la Commission européenne.

Rapport n° 1997 du 28 octobre 2009

68 p. 3,50 €

Commission des affaires européennes

Rapporteuse :
Mme Valérie Rosso-Debord



→ LES ACCORDS DE PARTENARIAT ÉCONOMIQUE ENTRE L'UNION EUROPÉENNE ET LES PAYS D'AFRIQUE, CARAÏBES ET PACIFIQUE

En 2000, en application de l'accord de Cotonou, l'Union européenne et les pays ACP (Afrique, Caraïbes et Pacifique) devaient signer avant le 31 décembre 2007 des accords de partenariat économique afin de mettre fin au système des préférences commerciales asymétriques contraires aux règles de l'Organisation mondiale du commerce. Ce rapport a pour objet de faire le point sur l'état des négociations, d'en analyser les points sensibles et de tracer les grandes lignes d'une politique européenne commerciale et de développement.

Date prévisionnelle d'achèvement des travaux :
17 novembre 2009

Commission des affaires européennes

Rapporteurs :
M. Jean-Claude Fruteau



M. Hervé Gaymard



→ PROTECTION DES CONSOMMATEURS

Établi à l'occasion de l'examen de la proposition de directive sur la protection des consommateurs, ce rapport a été précédé d'une communication d'étape le 5 mai 2009 concluant à la nécessité d'une révision du texte selon trois principes : une harmonisation ciblée ; une plus grande souplesse en faveur des États membres, dans le sens du principe de subsidiarité ; une protection accrue pour le consommateur. Le rapport exposera de manière détaillée les éléments à prendre en compte en application de ces principes.

Date prévisionnelle d'achèvement des travaux :
novembre 2009

Commission des affaires européennes

Rapporteuse :
Mme Marietta Karamanli



→ AVENIR DES RELATIONS ENTRE L'UNION EUROPÉENNE ET LES PAYS ET TERRITOIRES D'OUTRE-MER

Le rapport d'information présentera les perspectives ouvertes par le Livre vert de la Commission européenne sur l'avenir des relations entre l'Union européenne et les pays et territoires d'outre-mer. Il fera des propositions sur les principes de leur futur régime d'association avec l'Union européenne après 2013 (aide financière, domaines de coopération et relations commerciales).

Date prévisionnelle d'achèvement des travaux : décembre 2009

Commission des affaires européennes

Rapporteurs :
Mme Annick Girardin



M. Hervé Gaymard



→ LES RECOURS COLLECTIFS POUR LES CONSOMMATEURS

Le livre vert sur les recours collectifs pour les consommateurs doit donner lieu à un plan d'action de l'Union européenne sur l'action de groupe, objet du projet de rapport. Ce plan d'action aurait dû être déjà présenté depuis plusieurs mois, mais aucun calendrier n'est encore connu. Le rapport sera publié dès que le plan d'action sera présenté par la Commission.

Date prévisionnelle d'achèvement des travaux : début 2010

Commission des affaires européennes

Rapporteur :
M. Marc Laffineur



→ AIDES PUBLIQUES AUX AÉROPORTS RÉGIONAUX

La Commission européenne va présenter une proposition de directive sur la réforme des aides publiques aux aéroports régionaux. Sur ce sujet très sensible, la commission des affaires européennes a choisi d'intervenir le plus en amont possible dans l'élaboration de la proposition de directive.

Date prévisionnelle d'achèvement des travaux : début 2010

Commission des affaires européennes

Rapporteuse :
Mme Odile Saugues



→ LE PROJET GALILEO

Le projet Galiléo, destiné à mettre en place un système européen de navigation par satellite, entre dans sa phase finale de réalisation et devrait être opérationnel dans environ quatre ans. Or, des questions très délicates, en particulier sur la gouvernance et la propriété du système, ne sont toujours pas réglées. Le rapport s'attachera à analyser les questions restées en suspens et les solutions, divergentes, avancées par les États et la Commission européenne.

Date prévisionnelle d'achèvement des travaux : début 2010

Commission des affaires européennes

Rapporteur :
M. Bernard Deflesselles



→ TRANSPLANTATIONS D'ORGANES

Ce rapport exposera les aménagements de fond qu'il est opportun d'envisager à la proposition de directive relative aux normes de qualité et de sécurité des organes humains destinés à la transplantation, qui a déjà été examinée dans le cadre d'un test de subsidiarité organisé par la COSAC (Conférence des organes spécialisés dans les affaires communautaires). Elle a également fait l'objet d'un premier examen à ce titre le mercredi 28 janvier 2009 par la commission des affaires européennes, qui a conclu que la proposition de directive respectait les compétences de l'Union dans ce domaine.

Date prévisionnelle d'achèvement des travaux : 2010

Commission des affaires européennes

Rapporteurs :
M. Jérôme Lambert



M. Didier Quentin



→ LE SYSTÈME D'INFORMATION FINANCIÈRE DE L'ÉTAT

La refonte du système d'information financière de l'État risque d'être le goulet d'étranglement de la réforme de nos finances publiques. La commission des finances a donc demandé à la Cour des comptes un panorama d'ensemble de la situation des divers ministères. De ce constat, la mission d'information sur la mise en œuvre de la LOLF dégage quatre questions déterminantes : les fonctionnalités du nouveau système seront-elles à la hauteur des ambitions de la loi organique ? La gouvernance sera-t-elle adaptée ? Le coût sera-t-il à la fois suffisant et maîtrisé ? À quand le déploiement ?

Rapport n° 1376 du 13 janvier 2009

48 p. 3,50 €

Commission des finances

Rapporteurs :
M. Michel Bouvard



M. Jean-Pierre Brard



M. Thierry Carcenac



M. Charles de Courson



→ RAPPORT PRÉALABLE AU DÉBAT D'ORIENTATION DES FINANCES PUBLIQUES

Le débat d'orientation des finances publiques pour 2010 s'est tenu alors que la France traversait la crise économique la plus importante depuis la Libération. Dans son rapport d'information, le Rapporteur général a souhaité montrer combien une telle situation ne saurait autoriser l'abandon des règles élémentaires de bonne gestion des finances publiques. Pour lui, la maîtrise de la dépense doit rester un objectif prioritaire. Le respect, hors mesures de relance, de la trajectoire de dépenses définie dans la loi de programmation, ne doit pas être remis en cause et la revue générale des politiques publiques doit être poursuivie. De même, les importantes moins-values sur recettes constatées dès 2008 ne peuvent justifier l'abandon des règles de bonne gouvernance fiscale prévues dans la loi de programmation des finances publiques.

Rapport n° 1773 du 23 juin 2009

96 p. 3,50 €

Commission des finances

Rapporteur :
M. Gilles Carrez



→ LA PERFORMANCE DANS LE BUDGET DE L'ÉTAT : PREMIER BILAN

Après trois ans de gestion par la performance, la commission des finances a voulu dresser collectivement un premier bilan. Les rapporteurs spéciaux ont donc rencontré les responsables de programme pour débattre de deux questions : la performance a-t-elle été au rendez-vous et sinon, pourquoi ? Comment améliorer les informations dont dispose le Parlement pour en juger ? Le rapport expose leurs conclusions, précédées de la synthèse réalisée par les membres de la mission d'information sur la loi organique relative aux lois de finances (LOLF), représentant tous les groupes politiques. Les rapporteurs spéciaux attendent une stabilisation de la carte des objectifs et des indicateurs et ils souhaitent que les documents budgétaires soient enrichis de commentaires remettant les chiffres en perspective. Enfin, ils appellent au renforcement de l'articulation entre performance et processus budgétaire.

Rapport n° 1780 du 24 juin 2009
394 p. 8 €

Commission des finances

Rapporteurs :
M. Didier Migaud



M. Gilles Carrez



→ L'APPLICATION DE LA LOI FISCALE

L'examen des conditions d'application des dispositions fiscales s'inscrit pleinement dans la fonction de contrôle de l'exécutif qui constitue l'une des missions fondamentales du Parlement. C'est dans cette perspective que le Rapporteur général a souhaité faire le point sur l'application des dispositions fiscales contenues dans les lois dont il a été le rapporteur, notamment sur la publication des textes réglementaires requis et la diffusion de l'information sur ces dispositions. Comme l'année dernière, cette présentation a été complétée par un premier bilan de plusieurs mesures fiscales votées au début de la XIII^{ème} législature : bouclier fiscal, réforme du crédit d'impôt recherche, plafonnement de la taxe professionnelle.

Rapport n° 1794 du 2 juillet 2009
280 p. 6,50 €

Commission des finances

Rapporteur :
M. Gilles Carrez



→ LE PROJET « CHORUS »

La mission d'information sur la mise en œuvre de la LOLF a étudié le processus de mise en place du progiciel intégré « Chorus », appelé à remplacer les multiples applications informatiques ministérielles et interministérielles. Ce nouvel outil doit permettre la pleine mise en œuvre de la LOLF : capacité de pilotage des gestionnaires, déconcentration de la gestion des ressources humaines, fongibilité, évaluation des dépenses fiscales, gestion immobilière, intégration des opérateurs de l'État et évolution vers une comptabilité analytique. 21 recommandations cernent les conditions de réussite du projet, au service de la modernisation de l'État.

Rapport n° 1807 du 8 juillet 2009

64 p. 3,50 €

Commission des finances

Rapporteurs :
M. Michel Bouvard



M. Jean-Pierre Brard



M. Thierry Carcenac



M. Charles de Courson



→ POUR UN IMPÔT ÉCONOMIQUE LOCAL JUSTE ET MODERNE

Comment alléger l'impôt local des entreprises sans augmenter celui des ménages ou le poids de la dette publique ? Comment taxer l'activité économique de façon plus juste, tout en conservant le lien entre les entreprises et chaque territoire ? Comment corriger le préjudice concurrentiel causé à l'industrie par trente années d'impôt foncier et de taxe professionnelle ? Comment financer chaque échelon de collectivités territoriales par des recettes fiscales dynamiques mais sûres, autonomes mais responsabilisantes ? Le rapport décrit le processus qui a permis à la mission de bâtir un scénario complet de réforme apportant une réponse à toutes ces questions, et expose l'ensemble des propositions qui en constituent l'architecture. En vue du projet de loi de finances pour 2010, qui reprend l'essentiel de ces propositions, il doit permettre au Parlement de mieux saisir les enjeux d'une réforme qui affecte plus de 80 milliards d'euros de prélèvements obligatoires.

Rapport n° 1859 du 21 juillet 2009

100 p. 3,50 €

Commission des finances

Rapporteurs :
M. Jean-Pierre Balligand



M. Marc Laffineur



→ FINANCES PUBLIQUES : LA FRANCE AU PIED DU MUR

Le 1er juillet 2009, le Président de l'Assemblée nationale, M. Bernard Accoyer, a souhaité que chaque commission permanente contribue à la réflexion sur « l'optimisation de la dépense publique et la traque des dépenses inutiles ou des organismes dont l'utilité ne se justifie plus ». Pour répondre à cette invitation, la commission des lois a créé une mission d'information sur l'optimisation des dépenses publiques, chargée d'établir un diagnostic partagé sur l'état des finances publiques et de présenter des mesures susceptibles d'être mises en application dans les meilleurs délais. Elle s'est inscrite ainsi dans le droit fil de son action concernant les ministères régaliens qui relèvent de sa compétence mais aussi de ses travaux de 2005 sur la dette sociale. Après avoir établi le constat unanime selon lequel la France est aujourd'hui au pied du mur en matière de finances publiques, en raison notamment de l'ampleur de la dette, la mission avance 52 propositions pour réduire cette dette, limiter les déficits et revenir à l'équilibre budgétaire avec comme mot d'ordre suivant : les administrations se doivent d'être exemplaires. Elle invite enfin l'ensemble des forces politiques et sociales à la tenue d'un sommet national de la dette en 2010.

Rapport n° 1978 du 14 octobre 2009

212 p. 6,50 €

Commission des lois
Rapporteur :
M. Jean-Luc Warsmann



→ LES AIDES EN FAVEUR DES QUARTIERS DÉFAVORISÉS

Cette étude d'évaluation a pour objectif de déterminer les résultats obtenus, sur une période pluriannuelle, par l'ensemble des fonds publics mobilisés en faveur du volet de la politique de la ville consacré aux quartiers défavorisés.

Comité d'évaluation et de contrôle

Rapporteurs :
M. François Goulard



M. François Pupponi



→ LA PRESTATION D'ACCUEIL DU JEUNE ENFANT

Le rapport préconise de renforcer l'équité de la prestation d'accueil du jeune enfant pour favoriser le libre choix des familles, éviter l'éloignement prolongé des mères du marché du travail et inciter au partage des tâches familiales entre les hommes et les femmes. À cet effet il est proposé, d'une part, de réformer le complément de libre choix d'activité en prévoyant une indemnisation plus importante, pendant une durée plus courte, et un partage entre les mères et les pères, et d'autre part, d'augmenter le complément de libre choix du mode de garde pour les familles modestes.

Rapport n° 1801 du 7 juillet 2009

284 p. 6,50 €

MECSS

Rapporteuse :

Mme Marie-Françoise Clergeau



→ LOI DE FINANCEMENT DE LA SÉCURITÉ SOCIALE POUR 2009 : SON APPLICATION

Conformément aux dispositions de l'article 145-7 du Règlement de l'Assemblée nationale, ce rapport d'information fait le point sur les textes réglementaires publiés pour l'application de la loi du 18 décembre 2008 de financement de la sécurité sociale pour 2009. Le rapport constate qu'au 20 juillet 2009, sur les 56 articles de cette loi nécessitant la publication de textes d'application, 21 avaient fait l'objet d'une application totale et 12 d'une application partielle, mais que pour 23 articles, aucun texte n'avait encore été publié. Cela étant, par rapport à l'application de la loi de financement pour 2008, la proportion de textes publiés environ six mois après la promulgation de la loi est en nette augmentation, atteignant 46,6 % contre 19,7 % en 2008.

Rapport n° 1865 du 22 juillet 2009

124 p. 5 €

Commission des affaires sociales

Rapporteurs :
M. Yves Bur



M. Jean-Pierre Door



M. Denis Jacquat



Mme Martine Pinville



→ DETTE ET DÉFICITS SOCIAUX

À la demande de la commission des affaires sociales et de la commission des finances, la Cour des comptes a réalisé une enquête sur la gestion des découverts de trésorerie des régimes obligatoires de base de sécurité sociale et le financement de la dette sociale. Ce rapport présente l'enquête de la Cour et le débat qu'elle a suscité, fournissant une information approfondie sur les menaces et les enjeux qui appellent des décisions rapides et courageuses.

Rapport n° 1932-1933 du 23 septembre 2009

72 p. 3,50 €

Commission des finances

Commission des affaires sociales

Rapporteurs :

M. Pierre Méhaignerie



M. Didier Migaud



M. Yves Bur



Mme Anne-Marie Montchamp



→ LES RETRAITES DES MÈRES DE FAMILLES

Les femmes, en raison de carrières professionnelles incomplètes et de l'exercice fréquent de leur activité à temps partiel, constituent des droits propres à la retraite bien inférieurs à ceux des hommes. Il en résulte de forts écarts de pension, qui ne sont qu'en partie compensés par les droits familiaux et conjugaux existants. A la suite de décisions de justice, les majorations de durée d'assurance bénéficiant aux mères de familles devraient être étendues aux hommes. Les modalités et les conséquences de cette réforme sur les pensions servies aux femmes ont donc été examinées par la délégation.

Rapport n° 1985 du 20 octobre 2009

80 p. 3,50 €

Délégation aux droits des femmes

Rapporteuse :

Mme Marie-Jo Zimmermann



→ LA RÉFORME DES RETRAITES EN EUROPE

Alors que doit s'engager un nouveau débat sur les retraites, cette mission souhaite étudier la façon dont les questions de l'emploi des seniors, de la pénibilité du travail et du statut des veuves ayant élevé leurs enfants ont été abordées par les réformes des systèmes de retraite et de leur financement dans les États européens.

Date prévisionnelle d'achèvement des travaux : janvier 2010

Commission des affaires sociales

Rapporteur :
M. Arnaud Robinet



→ LA PRISE EN CHARGE DES PERSONNES ÂGÉES DÉPENDANTES

Cette mission d'information a vocation à enrichir le débat, qui devrait avoir lieu au Parlement en 2010, sur la prise en charge de la perte d'autonomie des personnes âgées, à l'occasion de l'examen d'un projet de loi sur le cinquième risque. Elle s'est fixée pour tâche de réfléchir aux conséquences de l'inévitable accroissement des coûts de la prise en charge des personnes âgées dépendantes et de rechercher comment rendre plus lisibles les actuels circuits financiers, répartir équitablement les efforts de financement entre les particuliers, la solidarité nationale et les assureurs privés et enfin simplifier les modalités de calcul des tarifications des établissements d'hébergement des personnes âgées dépendantes.

Date prévisionnelle d'achèvement des travaux : mars 2010

Commission des affaires sociales

Rapporteuse :
Mme Valérie Rosso-Debord



→ LES FORMATIONS INTERNATIONALES DES AGENTS PUBLICS

Le rapport dresse un panorama des programmes de formation communs aux fonctionnaires français et étrangers qui bénéficient de financements publics, en particulier à l'École nationale d'administration. Il présente les réorganisations intervenues pour éviter la dispersion des moyens et s'intéresse aux moyens de développer ces formations dans un contexte budgétaire contraint.

Rapport n° 1809 du 8 juillet 2009

40 p. 3,50 €

Commission des lois
Rapporteur :
M. Bernard Derosier



→ LA MODERNISATION DU QUAI D'ORSAY

La modernisation du Quai d'Orsay, entrée dans sa deuxième année de mise en œuvre, se traduit par de nouveaux efforts budgétaires significatifs, après quinze ans d'une politique exemplaire d'économies. Cette réforme ne pourra réussir qu'avec une modification en profondeur des mentalités. Les agences nouvellement créées, dédiées respectivement à l'action culturelle et à la mobilité internationale, devront combiner harmonieusement leur autonomie avec les prérogatives des ambassadeurs, dont le rôle d'impulsion et de coordination reste essentiel. Le Quai d'Orsay doit aussi apprendre à exercer avec plus de pertinence sa tutelle sur les opérateurs.

Rapport n° 1839 du 15 juillet 2009

56 p. 3,50 €

Commission des finances

Rapporteur :
M. Jean-François Mancel



→ LES AUTORITÉS ADMINISTRATIVES INDÉPENDANTES

Le principe même du recours à des autorités administratives indépendantes, dont le nombre dépasse aujourd'hui quarante, fait l'objet de débats récurrents. L'étude d'évaluation a pour objectif d'analyser la pertinence du recours à cette forme de gestion publique au regard notamment des missions qui sont confiées à ces autorités très hétérogènes (par leur taille, leur nature, leurs pouvoirs, etc.), d'identifier les éventuelles spécificités de leur gestion et d'évaluer les résultats de leur activité.

Comité d'évaluation et de contrôle

Rapporteurs :
M. Christian Vanneste



M. René Dosière



→ L'EUROPE DANS LE SYSTÈME INTERNATIONAL : PRÉSENCE ET INFLUENCE

Le système international hérité de la dernière guerre, façonné par les Européens et essentiellement structuré autour des États du Nord, est frappé d'obsolescence. Ce rapport, en replaçant le multilatéralisme dans une perspective historique, tend à démontrer que l'Europe, surreprésentée dans le système « ancien », et pourtant paradoxalement incapable de l'influencer vraiment, doit aujourd'hui passer de la présence à la puissance et retrouver son génie propre pour civiliser la mondialisation.

Rapport n° 1242 du 12 novembre 2008

102 p. 5 €

→ FRONTIÈRES MARITIMES ENTRE LA FRANCE ET LE CANADA

L'examen de l'accord franco-canadien sur les hydrocarbures a convaincu la commission des affaires étrangères d'approfondir l'étude des relations entre la France et le Canada en matière maritime. Alors que les espaces maritimes et les ressources qu'ils recèlent ont donné lieu à une longue confrontation entre les deux pays, ils constituent aujourd'hui un enjeu tant pour l'avenir économique de Saint-Pierre-et-Miquelon que pour le développement de la coopération avec le Canada.

Rapport n° 1312 du 10 décembre 2008

80 p. 3,50 €

Commission des affaires étrangères

Rapporteuse :
Mme Nicole Ameline



Commission des affaires étrangères

Rapporteurs :
Mme Annick Girardin



M. Louis Guédon



→ IRAN ET ÉQUILIBRE GÉOPOLITIQUE DU MOYEN-ORIENT

Après avoir mesuré les forces et les faiblesses du régime iranien et avoir acquis la certitude que son programme nucléaire avait des finalités militaires, la mission d'information s'est efforcée de comprendre comment on en était arrivé au blocage actuel, en dépit des offres faites à l'Iran et des sanctions prises contre lui. Le rapport préconise notamment l'ouverture, sans condition préalable, d'un dialogue qui viserait à obtenir à la fois un règlement du dossier nucléaire et la contribution de l'Iran à l'équilibre régional.

Rapport n° 1324 du 16 décembre 2008

184 p. 5 €

Commission des affaires étrangères

Président :
M. Jean-Louis Bianco



Rapporteur :
M. Jean-Marc Roubaud



→ POUR UN NOUVEAU PARTENARIAT ENTRE LA FRANCE ET L'AFRIQUE

Alors que les relations franco-africaines demeurent passionnées, d'importantes mutations sont intervenues sur le continent africain dont notre pays a tardé à prendre la mesure. Le rapport défend le maintien de la présence française en Afrique, fondée sur un nouveau partenariat élargi à d'autres acteurs, notamment le Parlement et la société civile.

Rapport n° 1332 du 17 décembre 2008

108 p. 5 €

Commission des affaires étrangères

Président :
M. Jean-Louis Christ



Rapporteur :
M. Jacques Remiller



→ AFGHANISTAN, UN CHEMIN POUR LA PAIX

La stabilisation de l'Afghanistan ne peut être assurée sans que soit menée à bien une stratégie globale, qui associe les États de la coalition présente sur le terrain et les principaux pays voisins. La sécurisation de l'Afghanistan ne se conçoit pas sans procéder à l'analyse de ses relations avec le Pakistan, l'Inde ou l'Iran.

Rapport n° 1772 du 23 juin 2009

152 p. 5 €

Commission des affaires étrangères

Rapporteurs :
M. Jean Glavany



M. Henri Plagnol



→ LUTTER CONTRE LES PARADIS FISCAUX

En quelques mois, la communauté internationale a pris la mesure de l'importance de la lutte contre les paradis fiscaux. En novembre 2008, vouloir traduire concrètement les annonces du G20 paraissait encore relever d'une certaine naïveté. Si les avancées déjà réalisées permettent d'espérer la disparition des zones d'ombre, il convient néanmoins de rester prudent, car elles n'ont pas attaqué le cœur du système, c'est-à-dire le secret. Au terme de ses travaux, la mission d'information a acquis la conviction que la France doit, maintenant que le contexte international s'y prête et en concertation avec ses partenaires, plaider en faveur d'un renforcement de la régulation financière et bancaire et des moyens de contrôle.

Rapport n° 1902 du 10 septembre 2009

216 p. 6,50 €

Commission des finances

Président :
M. Didier Migaud



Rapporteur général :
M. Gilles Carrez



Rapporteurs :

M. Jean-Pierre Brard

M. Henri Emmanuelli

M. Jean-François Mancel

M. Nicolas Perruchot

→ LA SITUATION AU SOUDAN ET LA QUESTION DU DARFOUR

La situation au Darfour ne peut être dissociée de celle du Soudan et de la question de l'unité menacée de ce pays. La communauté internationale tente d'apporter des solutions de paix pour éviter une partition qui aurait des conséquences sur la stabilité de l'ensemble de la région.

Date prévisionnelle d'achèvement des travaux : janvier 2010

→ LE CAUCASE : POINT DE SITUATION

La chute de l'Union soviétique conduit à s'interroger sur la situation des États du Caucase devenus indépendants. Le rapport se propose d'étudier les relations de ces pays avec la Russie ainsi que celles qu'ils peuvent nouer avec l'Union européenne et les États-Unis.

Date d'achèvement des travaux : mars 2010

Commission des affaires étrangères

Rapporteurs :
M. Serge Janquin



Commission des affaires étrangères

Rapporteurs :
M. Christian Bataille



M. Patrick Lobaune



M. Roland Blum



→ L'ENSEIGNEMENT ET LA CULTURE, OUTILS DE RAYONNEMENT DE LA FRANCE

La présence de la France dans le monde se transforme. Notre diplomatie doit désormais mettre en œuvre une véritable politique d'influence, là où celle-ci est nécessaire, dans un contexte de mondialisation qui englobe aussi bien l'enseignement que la culture. Le rapport entend aider à redéfinir la carte de l'influence française alors même que le réseau d'enseignement à l'étranger doit faire face à une demande croissante, sous forte contrainte budgétaire, et que le réseau culturel connaît une importante réorganisation.

Date prévisionnelle d'achèvement des travaux : avril 2010

Commission des affaires étrangères

Président :
M. François Rochebloine



Rapporteure :
Mme Geneviève Colot



→ LE RÔLE DE LA TURQUIE SUR LA SCÈNE INTERNATIONALE

Quels sont les enjeux internes qui influent sur la politique étrangère de la Turquie et quels seraient les atouts éventuels ou les contraintes d'un partenariat - et lequel ?- avec ce pays ? Partant du constat de l'émergence remarquée de la Turquie sur la scène internationale et régionale, la mission prévoit d'analyser les priorités de sa politique étrangère.

Date prévisionnelle d'achèvement des travaux : mai 2010

Commission des affaires étrangères

Président :
M. Jean-Marc Roubaud



Rapporteure :
Mme Marie-Louise Fort



→ LA SYRIE DANS LA COMMUNAUTÉ INTERNATIONALE

Alors que l'assassinat de l'ancien Premier ministre libanais Rafic Hariri, le 14 février 2005, avait entraîné un très net refroidissement dans les relations franco-syriennes, la mission d'information analysera les raisons du caractère quasi passionnel des liens entre ces deux pays, fera un bilan des progrès accomplis et étudiera les voies d'un approfondissement de leur coopération, sans passer pour autant sous silence les particularités du régime syrien.

Date prévisionnelle d'achèvement des travaux :
mai 2010

Commission des affaires étrangères

Présidente :
Mme Elisabeth Guigou



Rapporteur :
M. Renaud Muselier



→ AIDE AU DÉVELOPPEMENT : QUEL ÉQUILIBRE ENTRE MULTILATÉRALISME ET BILATÉRALISME ?

Notre aide publique au développement s'établit à 0,4 % du PNB et il est prévu d'atteindre 0,7 % en 2015. Il convient de réaliser cet objectif en s'interrogeant sur l'efficacité de notre politique de développement, ce qui nécessite d'analyser la répartition de notre aide publique. L'augmentation progressive de l'aide multilatérale et le tassement de l'aide bilatérale constitue-t-elle la solution ? C'est à cette question que la mission entend répondre.

Date prévisionnelle d'achèvement des travaux :
juin 2010

Commission des affaires étrangères

Président :
M. Jean-Paul Bacquet



Rapporteuse :
Mme Nicole Ameline



→ LOI DU 10 AOÛT 2007 SUR LA LUTTE CONTRE LA RÉCIDIVE : SON APPLICATION

M. Guy Geoffroy, qui avait été rapporteur du projet de loi, et M. Christophe Caresche présentent un bilan de la mise en application de la loi du 10 août 2007 sur la récidive qui a instauré des peines minimales d'emprisonnement, applicables aux récidivistes – majeurs comme mineurs – de crimes ou de délits punis de plus de trois ans d'emprisonnement, élargi le champ des exceptions à l'atténuation de la responsabilité pénale prévue par l'ordonnance de 1945 relative à l'enfance délinquante pour les mineurs de plus de seize ans et généralisé l'injonction de soins pour prévenir la récidive.

Rapport n° 1310 du 9 décembre 2008
68 p. 3,50 €

Commission des lois
Rapporteurs :
M. Guy Geoffroy



M. Christophe Caresche



→ FICHIERS DE POLICE

Confié, à la suite de la polémique déclenchée par le fichier EDVIGE, à deux députés appartenant respectivement à la majorité et à l'opposition, le rapport d'information se livre à une étude détaillée de l'ensemble des fichiers de police et conclut à la nécessité d'une refonte de leur cadre juridique ainsi que d'un effort soutenu de modernisation technique.

Rapport n° 1548 du 24 mars 2009
376 p. 8 €

Commission des lois
Rapporteurs :
Mme Delphine Batho



M. Jacques Alain Bénisti



→ LES CENTRES DE RÉTENTION ADMINISTRATIVE ET LES ZONES D'ATTENTE

À la suite des auditions qu'elle a menées et de déplacements sur le terrain, la mission d'information a pu dresser un bilan relativement satisfaisant de la situation des centres de rétention et des zones d'attente, qu'il s'agisse des conditions de vie dans ces lieux où de l'exercice de leurs droits par les étrangers qui y sont retenus. Certes, ce constat doit être nuancé par la persistance de certaines difficultés, qui pourraient être résolues par la mise en œuvre des 20 propositions formulées par le rapport. Néanmoins, centres de rétention et zones d'attente ne méritent absolument pas la réputation de « zones de non-droit inhumaines » qui leur est parfois faite.

Rapport n° 1776 du 24 juin 2009

156 p. 5 €

Commission des lois

Rapporteur :
M. Thierry Mariani



→ LUTTER CONTRE LES PATHOLOGIES ET ADDICTIONS À L'ORIGINE DE LA RÉCIDIVE

Parce que Santé et Justice prônent les mêmes valeurs de dignité et de protection de la personne humaine en tant que sujet de droit, la mission d'information sur l'exécution des décisions de justice pénale a décidé de prolonger ses travaux en consacrant un rapport à la prise en charge sanitaire, psychologique et psychiatrique des personnes majeures placées sous main de justice. La réinsertion et la prévention de la récidive sont des enjeux tels pour la liberté et la sécurité de nos concitoyens qu'elles exigent la mise en place rapide d'un partenariat ambitieux et engagé entre Santé et Justice, afin de lutter plus efficacement contre les pathologies et addictions à l'origine de la récidive.

Rapport n° 1811 du 8 juillet 2009

254 p. 6,50 €

Commission des lois

Président :
M. Jean-Luc Warsmann



Rapporteur :
M. Étienne Blanc



→ LA PRISE EN CHARGE SANITAIRE ET PSYCHIQUE DES MINEURS PLACÉS SOUS MAIN DE JUSTICE

Ce rapport fait suite au premier rapport sur l'exécution des décisions de justice pénale pour les mineurs, qui avait révélé la gravité et la fréquence des troubles psychiques des mineurs suivis par la Justice. La mission d'information sur l'exécution des décisions de justice pénale entend ici examiner si l'état de santé des adolescents faisant l'objet d'une procédure pénale, est suffisamment pris en compte dans la phase préparatoire à la décision de justice comme dans la phase de son exécution. Après avoir étudié comment améliorer les sources d'information sur l'état de santé des mineurs délinquants, la mission souhaite évaluer la coordination entre le secteur éducatif et le réseau des professionnels qui relèvent de la sectorisation psychiatrique infanto-juvénile. A partir de l'étude des établissements expérimentaux dont le devenir suscite des inquiétudes, la mission fera des préconisations pour mieux articuler la prise en charge éducative et le suivi sanitaire et psychologique.

*Date prévisionnelle d'achèvement des travaux :
décembre 2009*

*Mission d'information commune :
affaires sociales ; lois*

Président :
M. Jean-Luc Warsmann



Rapporteur :
M. Michel Zumkeller



→ L'ACCESSION SOCIALE À LA PROPRIÉTÉ DANS LE PARC HLM

Malgré un contexte qui aurait dû être favorable à son développement, la vente des logements du parc locatif social à leurs occupants – couramment dénommée la « vente HLM » – a conservé un caractère marginal et n'est pas entrée dans les stratégies patrimoniales des organismes HLM et dans les plans de développement de l'habitat des collectivités territoriales en charge de ces politiques. À partir de ce constat, le rapport d'information fait apparaître que l'achat de son logement par un locataire du parc social est techniquement réalisable et financièrement supportable et qu'il présente un intérêt réel pour les collectivités publiques.

Rapport n° 1449 du 11 février 2009

66 p. 3,50 €

Commission des affaires économiques

Rapporteur :
M. Olivier Carré



→ LOI DU 4 JUILLET 2001 RELATIVE À L'IVG ET À LA CONTRACEPTION : SON APPLICATION

Quatre ans après le premier rapport de suivi de la loi du 4 juillet 2001 relative à l'IVG et à la contraception, la délégation a procédé à un nouveau bilan en s'intéressant tout particulièrement à l'adaptation de l'information sur la diversification des moyens contraceptifs et à l'évolution des méthodes et des conditions d'accès à l'IVG. Sur ce dernier point, une vigilance particulière est apparue nécessaire pour garantir l'accès à l'IVG dans un contexte d'évolution des équipes et de restructuration hospitalière.

Rapport n° 1206 du 22 octobre 2008

48 p. 3,50 €

Délégation aux droits des femmes

Rapporteuse :
Mme Bérengère Poletti



→ LES AFFECTIONS DE LONGUE DURÉE

Le rapport propose de recentrer le régime des affections de longue durée sur les affections effectivement longues et coûteuses, de développer la prévention et la lutte contre les facteurs de risque de maladies et d'améliorer la prise en charge des maladies chroniques. Afin de rendre la prise en charge financière des frais de soins plus équitable, il est aussi proposé de mener les études d'impact nécessaires à l'éventuelle mise en place d'un « bouclier sanitaire ».

Rapport n° 1271 du 26 novembre 2008

224 p. 6,50 €

MECSS

Rapporteur :
M. Jean-Pierre Door



→ LES LIGNES À HAUTE ET TRÈS HAUTE TENSION : QUELS IMPACTS SUR LA SANTÉ ET L'ENVIRONNEMENT ?

Réunissant industriels, experts et chercheurs, une audition publique ouverte à la presse a permis de faire le point sur les connaissances scientifiques en la matière. Elle a notamment apporté des réponses aux questions suivantes : que sait-on des champs électromagnétiques d'extrêmement basse fréquence émis par les lignes haute tension et très haute tension ? Ont-ils des impacts sur le comportement ou sur la santé humaine et animale ?

Rapport n° 1556 du 30 mars 2009

154 p. 5 €

OPECST

Rapporteur :
M. Daniel Raoul, sénateur



→ DÉPISTAGE ET TRAITEMENT DU CANCER DE LA PROSTATE

À la suite d'une étude scientifique réalisée par l'Association française d'urologie, le rapport s'attache à étudier les voies d'une détection plus précoce des cancers de la prostate, deuxième cancer le plus fréquent en France. Il souligne en la matière l'hétérogénéité des pratiques médicales et la faiblesse de l'information des médecins comme des hommes de plus de cinquante ans. Parmi ses treize recommandations, il propose de clarifier les rôles au sein de la chaîne de dépistage, de poursuivre les efforts de standardisation des tests, d'améliorer la connaissance des données micro-économiques relatives au dépistage et enfin de mettre en place des structures départementales chargées de promouvoir le dépistage du cancer de la prostate.

Rapport n° 1582 du 2 avril 2009

454 p. 8,50 €

Office parlementaire d'évaluation
des politiques de santé

Rapporteur :
M. Bernard Debré, député



→ LA PRISE EN CHARGE PSYCHIATRIQUE EN FRANCE

À la suite d'une étude scientifique du Centre national de l'expertise hospitalière dressant un état des lieux de la psychiatrie en France, quinze propositions ont été adoptées par l'office. Articulées autour de la nécessité de centrer les soins sur le malade et de permettre au patient de mieux comprendre sa maladie, elles prévoient notamment une meilleure formation des infirmiers, le développement des campagnes d'information ainsi que le renforcement des moyens en recherche psychiatrique.

Rapport n° 1701 du 28 mai 2009

354 p. 8 €

*Office parlementaire d'évaluation
des politiques de santé*

Rapporteur :
M. Alain Milon, sénateur



→ LA PRÉVENTION ET LE TRAITEMENT DE L'OBÉSITÉ

Si la France a longtemps été un des pays européens les moins concernés par le phénomène d'obésité, le taux d'obèses dans notre pays a aujourd'hui rejoint le taux moyen des pays de l'Union européenne. A ce rythme, la France pourrait compter 25 % d'obèses en 2018. Le coût financier de l'obésité atteindrait alors 7 % des dépenses de santé. Une audition publique a donc été organisée afin de dresser un état des lieux sur la nature et les perspectives des recherches dans le domaine de la prévention et du traitement de l'obésité afin de contribuer à renforcer les stratégies de lutte contre ce fléau social. Elle constitue la première phase d'une étude de l'office dont Mme Brigitte Bout, sénatrice, a été nommée rapporteure le 23 juin 2009.

Rapport n° 1770 du 18 juin 2009

208 p. 6,50 €

OPECST

Rapporteurs :
M. Jean-Claude Etienne, sénateur



Mme Brigitte Bout, sénatrice



→ INDEMNISATION DES VICTIMES D'INFECTIONS NOSOCOMIALES ET ACCÈS AU DOSSIER MÉDICAL

La mission d'information a analysé la mise en œuvre des dispositions de la loi n° 2002-303 du 4 mars 2002 relative aux droits des malades et à la qualité du système de santé et de la loi n° 2002-1577 du 30 décembre 2002 relative à la responsabilité civile médicale en matière d'accès au dossier médical et d'indemnisation des infections nosocomiales. Le rapport formule quatorze propositions destinées à améliorer la mise en œuvre de ces deux droits fondamentaux du patient que sont le droit à l'information sur son état de santé et le droit à l'indemnisation en cas d'évènement dommageable.

Rapport n° 1810 du 8 juillet 2009

148 p. 3,50 €

*Mission d'information commune :
affaires sociales ; lois*

Rapporteur :
M. Guénaël Huet



→ LE DOSSIER MÉDICAL PERSONNEL : BILAN D'ÉTAPE ET PERSPECTIVES

L'office a organisé le 30 avril 2009 une audition publique sur le dossier médical personnel dont la création est prévue depuis l'adoption d'une loi en 2004 et dont les enjeux sont essentiels, tant pour la qualité des soins que pour la protection des données personnelles de santé. Cette audition publique avait pour objet de faire le point sur l'expérimentation telle qu'elle a été menée jusqu'à présent et d'étudier les perspectives d'avenir du projet. En réunissant, sur une journée, les principaux acteurs du dossier, l'audition a permis de confronter les analyses portant sur les conditions dans lesquelles le projet a été conduit ainsi que les recommandations formulées à la suite de ce retour d'expérience.

Rapport n° 1847 du 20 juillet 2009

116 p. 5 €

OPECST

Rapporteur :
M. Pierre Lasbordes, député



→ LA PRISE EN CHARGE DES VICTIMES DE L'AMIANTE

Cette mission d'information a pour objectif de dresser le bilan des dispositifs spécifiques de préretraite, d'indemnisation et de suivi médical créés par le législateur pour répondre au drame de l'amiante en France et de faire des propositions de réforme pour remédier aux situations inéquitables constatées dans de nombreux rapports.

Date prévisionnelle d'achèvement des travaux : novembre 2009

Commission des affaires sociales

Président :
M. Patrick Roy



Rapporteur :
M. Guy Lefrand



→ TÉLÉPHONIE MOBILE : QUELLES CONSÉQUENCES POUR LA SANTÉ ?

Alors que, en moins d'une décennie, la moitié de l'humanité s'est équipée d'un téléphone portable (en France c'est le cas de 91 % des ménages), des inquiétudes persistent quant aux effets sanitaires des antennes relais, sans lesquelles ne pourrait pourtant pas fonctionner le téléphone mobile. Ce paradoxe est au cœur du présent rapport, dont l'un des objets est de réactualiser un précédent rapport de l'Office publié en 2002 – le rapport Lorrain-Raoul – qui traitait également de l'incidence éventuelle sur la santé de la téléphonie mobile.

Après un rappel des principales données physiques et biologiques, le rapport s'attachera à exposer l'état contrasté des connaissances scientifiques. Le rapporteur examinera ensuite les controverses publiques sur les résultats des études et expertises scientifiques qui portent, tout à la fois, sur la validité des valeurs limites d'exposition et sur la perception et la gestion des risques, en particulier pour ce qui concerne les diverses interprétations auxquelles donne lieu le principe de précaution. Enfin, le rapporteur formulera des recommandations qui visent à poursuivre l'effort de recherche et d'innovation et à parvenir à une gouvernance efficace.

Date prévisionnelle d'achèvement des travaux : novembre 2009

OPECST

Rapporteur :
M. Alain Gest, député



→ LES EFFETS DES PESTICIDES SUR LA SANTÉ HUMAINE

Le rapport, demandé par la commission des affaires économiques, de l'environnement et du territoire de l'Assemblée nationale, a vocation à réaliser une « balance bénéfices-risques » de l'usage des pesticides, en établissant le relevé le plus exhaustif possible des connaissances scientifiques dans ce domaine et en confrontant, autant que faire se peut, la réalité de l'acquis scientifique avec les préoccupations très diverses du monde socio-économique.

L'usage croissant des pesticides depuis quarante ans a permis une augmentation des ressources alimentaires en améliorant les rendements agricoles. Mais, à ces bénéfices notoires, sont de plus en plus opposés les risques des pesticides qui inquiètent toujours plus l'opinion publique. Les rapporteurs entendent distinguer les risques démontrés et les risques supposés. Le rapport a également pour but de recenser et d'évaluer avec objectivité toutes les pistes permettant de réduire l'utilisation des pesticides.

Date prévisionnelle d'achèvement : fin 2009

OPECST

Rapporteurs :
M. Claude Gatignol, député



M. Jean-Claude Etienne, sénateur



→ MUTATION DES VIRUS ET GESTION DES PANDÉMIES

Les virus sont responsables de nombreuses infections dont certaines peuvent être évitées grâce à des vaccins. Mais les virus mutent, de manière imprévisible, ce qui est source de nombreuses difficultés, illustrées actuellement par la pandémie de grippe A(H1N1). Les chercheurs étudient ces mutations pour mieux les comprendre et les combattre, tandis que les pouvoirs publics se mobilisent pour prévenir les conséquences de leurs effets, surtout lorsqu'ils se transmettent d'humain à humain. Les rapporteurs souhaitent dresser un état de la recherche sur les virus, les vaccins et les médicaments anti-viraux et évaluer l'efficacité du système de veille sanitaire, l'adéquation des financements aux besoins et l'adaptation de la communication publique à la gravité des enjeux de santé publique.

Date prévisionnelle d'achèvement : 2010

OPECST

Rapporteurs :
M. Jean-Pierre Door, député



Mme Marie-Christine Blandin, sénatrice



→ QUESTIONS MÉMORIELLES

Créée par la Conférence des Présidents le 25 mars 2008, la mission, présidée par M. Bernard Accoyer, Président de l'Assemblée nationale, a conclu ses vingt-deux auditions et tables-rondes par un rapport analysant le phénomène et les risques des lois mémorielles ainsi que la portée de la décision-cadre européenne tendant à renforcer la lutte contre le racisme et la xénophobie. Le rapport souligne par ailleurs les ambiguïtés du devoir de mémoire et rappelle la nécessité de préserver l'expression du Parlement sur le passé tout en permettant aux historiens de travailler sereinement. Il propose de donner un nouvel élan à la politique de commémorations et réaffirme la contribution fondamentale de l'école à la construction d'une culture historique partagée. Enfin, il estime nécessaire de réfléchir aux contours d'une « mémoire européenne ».

Rapport n° 1262 du 18 novembre 2008

484 p. 9,50 €

*Mission d'information de la
Conférence des Présidents*

Rapporteur :
M. Bernard Accoyer



→ LA LOI DU 22 AVRIL 2005 RELATIVE AUX DROITS DES MALADES EN FIN DE VIE : SON ÉVALUATION

M. Jean Leonetti a été chargé conjointement par le Premier ministre et le Président de l'Assemblée nationale d'une mission d'évaluation de la loi du 22 avril 2005 relative aux droits des malades et à la fin de vie. Le rapport fait état d'une application contrastée de cette loi. S'il relève des efforts en matière de soins palliatifs, il les juge encore insuffisants, l'accompagnement des personnes en fin de vie et la formation à l'éthique et aux soins palliatifs restant à développer. Après avoir écarté, au vu d'expériences étrangères, la légalisation d'un droit à la mort, il présente des propositions tendant à mieux faire connaître la loi, à renforcer les droits des malades, à aider les médecins à mieux répondre aux enjeux éthiques du soin et à mieux adapter l'organisation du système de santé aux problèmes de la fin de vie.

Rapport n° 1287 du 28 novembre 2008

1012 p. 22 €

Commission des lois

Rapporteur :
M. Jean Leonetti



→ LOI DU 6 AOÛT 2004 RELATIVE À LA BIOÉTHIQUE : SON ÉVALUATION

Résultant d'une saisine prévue par la loi elle-même, ce rapport, qui se situe en amont du processus de révision de la loi relative à la bioéthique, s'attache à relever les défis que les avancées de la science posent au législateur dans un contexte mondialisé offrant la possibilité d'accéder à des techniques diverses par Internet. Sans préjuger des choix futurs du législateur, il suggère que la loi bioéthique de demain définisse un cadre et des grands principes sur chaque thématique, laissant à l'Agence de biomédecine et au Comité consultatif national d'éthique le soin d'attirer l'attention du législateur quand des difficultés surgissent. Le rapport examine notamment les questions de l'accès aux tests génétiques via Internet, de la protection des données génétiques ainsi que de celles issues des neurosciences et de la neuroimagerie, des dons d'organes, de l'assistance médicale à la procréation, des recherches sur les cellules souches embryonnaires et de la transposition nucléaire inter-espèces.

Rapport n° 1325 du 17 décembre 2008

284 p. (T.1) et 324 p. (T.2) 12,50 €

OPECST

Rapporteurs :

M. Alain Claeys, député



**M. Jean-Sébastien Vialatte,
député**



→ LA FILIÈRE CANINE

La France est le pays d'Europe où l'on compte, par habitant, le plus grand nombre de chiens. Pourtant, malgré une réglementation importante, la filière canine y demeure mal organisée. Ce document, s'appuyant notamment sur des expériences étrangères et prolongeant les travaux des commissions « Animal et Société », propose une méthode, des pistes et onze propositions concrètes pour que l'homme et son chien vivent mieux ensemble dans la société française et européenne du XXIème siècle.

Rapport n° 1514 du 12 mars 2009

56 p. 3,50 €

Commission des affaires économiques

Rapporteuse :

Mme Catherine Vautrin



→ LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS : COMPLÉTER LA RÉGLEMENTATION COMMUNAUTAIRE

Ce rapport a été rédigé à l'occasion de l'examen de la proposition de directive visant à parachever le cadre communautaire actuel de lutte contre les discriminations de toutes origines en interdisant les discriminations fondées sur la religion ou les convictions, le handicap, l'âge ou l'orientation sexuelle pour l'accès à la protection sociale, aux soins de santé, aux avantages sociaux, à l'éducation et, d'une manière générale, aux biens et prestations de services, y compris le logement. Cet objectif, d'autant plus largement partagé que le droit interne français couvre déjà ces mêmes domaines, exige, pour pouvoir être atteint au niveau européen, un texte plus clair et offrant une plus grande sécurité juridique, notamment en matière de laïcité comme de droits des personnes handicapées.

Rapport n° 1653 du 6 mai 2009

52 p. 3,50 €

Commission des affaires européennes

Rapporteurs :
M. Christophe Caresche



M. Guy Geoffroy



→ LA LOI DU 3 JANVIER 2003 RELATIVE À LA SÉCURITÉ DES PISCINES : SON APPLICATION

La loi du 3 janvier 2003 relative à la sécurité des piscines fait obligation à tous les propriétaires de piscines enterrées non closes privatives d'équiper leur bassin d'un dispositif de sécurité normalisé : alarme, barrière, couverture ou abri. Le rapport répond à trois questions. La loi a-t-elle eu des effets positifs ? Oui. Les dispositifs anti-noyade sont-ils aujourd'hui sûrs ? Dans l'ensemble oui, mais ils ne se substituent pas à la surveillance des parents. La loi a-t-elle été correctement appliquée ? Oui pour les nouvelles piscines, mais vraisemblablement non pour les anciennes piscines, faute d'un réel contrôle. Les rapporteurs avancent des propositions afin de mieux évaluer la loi pour mieux en appréhender les effets, de mieux informer les citoyens et les élus pour mieux les sensibiliser, et de mieux légiférer en évitant notamment de renvoyer à des normes techniques, susceptibles d'évolution et donc de générer une insécurité juridique.

Rapport n° 1779 du 24 juin 2009

60 p. 3,50 €

Commission des affaires économiques

Rapporteurs :
M. Lionnel Luca



M. Pascal Deguilhem



→ VIOLENCES FAITES AUX FEMMES

La mission d'évaluation des politiques de prévention et de lutte contre les violences faites aux femmes a étudié ces violences sous toutes leurs formes : violences au sein du couple, au travail et dans l'espace public, mais aussi mariages forcés et mutilations sexuelles. La mission a proposé que les règles existantes soient complétées par une charte de la dignité de la personne humaine de valeur constitutionnelle et intégrées dans un dispositif-cadre, complet et cohérent, regroupant les politiques publiques qui participent à la prévention et à la lutte contre les violences faites aux femmes. Ce dispositif devrait comprendre la mise en place d'une ordonnance judiciaire de protection des victimes ainsi que la création, dans le code pénal, d'un délit de violences psychologiques au sein du couple.

Rapport n° 1799 du 7 juillet 2009

760 p. 17,50 € (2 tomes)

*Mission d'information de la
Conférence des Présidents*

Présidente :
Mme Danielle Bousquet



Rapporteur :
M. Guy Geoffroy



→ FEMMES EN PRISON : UNE RÉALITÉ MÉCONNUE

Les femmes constituant une population très minoritaire en prison, le fait d'être incarcérées dans des établissements généralement conçus pour les hommes est en soi une source de difficultés. Les détenues sont, bien plus souvent que les hommes, stigmatisées et très isolées. Leurs besoins spécifiques en termes de santé, d'accès aux activités et de préservation des liens familiaux doivent donc être mieux pris en compte ainsi que la situation des enfants en bas âge hébergés avec leur mère.

Rapport n° 1900 du 8 septembre 2009

56 p. 3,50 €

Délégation aux droits des femmes

Rapporteur :
M. Guénaël Huet



→ ACCÈS DES FEMMES AUX RESPONSABILITÉS

A la suite de la réforme constitutionnelle du 23 juillet 2008 et au vu du constat insatisfaisant de l'application des lois relatives à l'égalité professionnelle entre les hommes et les femmes, la délégation a souhaité dresser le bilan de l'accès des femmes aux responsabilités dans l'entreprise. Le rapport étudiera les moyens de favoriser leur accès aux postes d'encadrement et aux instances de gouvernance des entreprises (conseils d'administration et de surveillance), notamment par la fixation d'un quota de femmes en leur sein, ainsi qu'aux instances de représentation du personnel.

Date prévisionnelle d'achèvement des travaux : novembre 2009

Délégation aux droits des femmes

Rapporteuse :

Mme Marie-Jo Zimmermann



→ RÉVISION DES LOIS BIOÉTHIQUES

Créée par la Conférence des Présidents le 19 juin 2008, la mission a été chargée de dresser le bilan de l'application des lois du 29 juillet 1994 et du 6 août 2004 et de définir les enjeux éthiques et juridiques que posent les évolutions récentes des connaissances scientifiques et médicales en vue de préparer l'examen par le Parlement d'un projet de loi relatif à la bioéthique, prévu pour 2010. La mission a organisé ses travaux autour des thèmes de l'éthique et de la biomédecine, du diagnostic prénatal et de l'assistance médicale à la procréation, de la génétique, du don et de l'utilisation des éléments et produits du corps humain, de la protection juridique des inventions biotechnologiques, de la recherche sur l'embryon et les cellules souches ainsi que des neurosciences et des nanotechnologies.

Date prévisionnelle d'achèvement des travaux : décembre 2009

Mission d'information de la Conférence des Présidents

Président :
M. Alain Claeys



M. Jean Leonetti



→ LES RECHERCHES SUR CELLULES-SOUCHES : UNE ÉVALUATION DANS LE CADRE DE LA LOI BIOÉTHIQUE DE 2004

Après la présentation de leur rapport d'évaluation de la loi relative à la bioéthique du 6 août 2004 conformément à l'article 40 de ce texte, MM. Alain Claeys et Jean-Sébastien Vialatte poursuivent leurs travaux pour répondre à une deuxième saisine législative fondée sur l'article 26 de la loi précitée. La loi de 2004 interdit la recherche sur l'embryon humain mais autorise, pour une période limitée à cinq ans à compter de la publication du décret en Conseil d'État (paru en février 2006), les recherches sur l'embryon et les cellules embryonnaires lorsqu'elles sont susceptibles de permettre des progrès thérapeutiques majeurs et à la condition de ne pouvoir être poursuivies par une méthode alternative d'efficacité comparable, en l'état des connaissances scientifiques.

Les rapporteurs se proposent d'évaluer les résultats de ces recherches afin d'informer le Parlement avant la révision de la loi.

Date prévisionnelle d'achèvement : 2010

OPECST

Rapporteurs :

M. Alain Claeys, député



M. Jean-Sébastien Vialatte, député



→ LE PORT DU VOILE INTÉGRAL SUR LE TERRITOIRE FRANÇAIS

Créée par la Conférence des Présidents le 23 juin 2009, cette mission entend dresser un état des lieux du port du voile intégral afin de mesurer l'ampleur de cette pratique, son évolution, ses origines. Cet état des lieux devra s'appuyer sur les témoignages d'acteurs de terrain qui pourront décrire de manière précise les difficultés quotidiennes que pose cette pratique. À cette fin, la mission a entamé ses auditions dès juillet 2009 et se déplacera à Lille, Lyon et Marseille ainsi qu'en Belgique. La mission devra également recenser les principes républicains qui pourraient être mis en cause par la pratique du port du voile intégral : la laïcité, l'égalité de droits entre hommes et femmes, le maintien de l'ordre public et la fraternité... Sans idée prédéterminée des solutions qui pourront être apportées aux difficultés rencontrées en raison de la pratique du port du voile intégral, la mission fera des préconisations en explorant toutes les voies possibles, normatives ou non.

Mission d'information de la Conférence des Présidents

Président :
M. André Gerin



Rapporteur :
M. Eric Raoult



→ LOI DU 5 JUILLET 2000 SUR L'ACCUEIL ET L'HABITAT DES GENS DU VOYAGE : SON APPLICATION

La commission des lois a décidé de créer une mission d'information sur le bilan et l'adaptation de la législation relative à l'accueil et l'habitat des gens du voyage. Dix ans après le vote de la loi du 5 juillet 2000, la mission devra procéder au bilan de cette loi et envisager les éventuelles adaptations nécessaires.

Commission des lois

Président :
M. Didier Quentin



→ SNCF : SERVICE MINIMUM ET DIALOGUE SOCIAL

Trois grèves de nature différente sont survenues à la SNCF en décembre 2008 et janvier 2009. Dans quelle mesure la loi du 21 août 2007 sur le dialogue social et la continuité du service public dans les transports terrestres réguliers de voyageurs a-t-elle permis de faire face à leurs conséquences ? La question est importante pour l'entreprise et pour l'ensemble de l'économie. Ce rapport appelle à une amélioration du fonctionnement de l'opérateur public en cas de mouvements sociaux et à une clarification de l'information sur leurs enjeux.

Rapport n° 1436 du 4 février 2009

88 p. 3,50 €

Commission des finances

Rapporteur :
M. Hervé Mariton



→ UTILISATION DES DONNÉES DES DOSSIERS PASSAGERS À DES FINS RÉPRESSIVES

Le rapport dresse un état des lieux des négociations européennes sur la question de l'utilisation des données des dossiers passagers (Passenger Name Record, PNR) à des fins répressives. Les données PNR sont les données collectées par les transporteurs internationaux au stade de la réservation commerciale. Le rapport fait le bilan des données relatives aux passagers aériens collectées en France et des politiques de collecte de données PNR à l'étranger. Il évalue la nécessité d'une telle collecte dans le cadre de la lutte antiterroriste et examine en détail les règles de protection des données et de respect de la vie privée devant être impérativement respectées.

Rapport n° 1447 du 11 février 2009

108 p. 5 €

Commission des affaires européennes

Rapporteur :
M. Guy Geoffroy



→ APPLICATION TRANSFRONTALIÈRE DES SANCTIONS POUR ATTEINTE AU CODE DE LA ROUTE

Aujourd'hui, lorsqu'il n'y a pas d'interception par les forces de l'ordre, les propriétaires de véhicules immatriculés à l'étranger ne s'acquittent d'aucune amende. Ce problème concerne plus de 3 millions d'infractions relevées par les radars fixes et entraîne une perte de recettes de 170 millions d'euros. La Commission européenne a proposé une directive destinée à assurer le paiement effectif des amendes routières indépendamment du lieu d'immatriculation du véhicule. Le rapport analyse ce texte et les raisons du blocage actuel des négociations. Il considère également qu'il faudra modifier le code de la route français pour mieux respecter le droit des automobilistes à contester le bien fondé d'une amende, afin de pouvoir appliquer les textes européens en gestation.

Rapport n° 1483 du 18 février 2009

56 p. 3,50 €

Commission des affaires européennes

Rapporteur :
M. Gérard Voisin



→ LA LOI DU 21 AOÛT 2007 SUR LES TRANSPORTS TERRESTRES DE VOYAGEURS : SON APPLICATION

La loi du 21 août 2007 sur le dialogue social et la continuité du service public dans les transports terrestres réguliers de voyageurs a été très généralement reconnue comme ayant eu un impact positif sur le dialogue social et la conflictualité. Certaines limites de la loi sont inhérentes aux choix opérés en 2007 comme, par exemple, celui de ne pas instaurer de service minimum stricto sensu, car cela supposait l'exercice d'un droit de réquisition, ce qui n'est ni praticable ni souhaitable. Le rapport propose de renforcer le dialogue social, véritable clé d'une amélioration de la situation et de dresser un bilan de l'évolution de l'application de la loi et des suites données aux propositions syndicales d'ici la fin de l'année prochaine.

Rapport n° 1502 du 4 mars 2009

92 p. 3,50 €

Commission des affaires économiques

Rapporteurs :
M. Jacques Kossowski



M. Maxime Bono



→ LES AMENDES RADARS ET LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE

2 346 radars étaient opérationnels sur les routes françaises, fin février 2009, jouant un rôle clé dans la diminution remarquable du nombre de tués : de 7 720 en 2001 à 4 274 en 2008. Pourtant, l'objectif de passer sous la barre de 3 000 tués dès 2012 reste incertain. Si le traitement des infractions est satisfaisant, celui des réclamations doit progresser. L'organisation du centre de traitement de Rennes doit être améliorée ; la création d'un établissement public y contribuerait. L'enjeu justifie quatre priorités immédiates touchant à la mise en œuvre des radars automatiques et au financement de la sécurité routière : renforcer la concertation, la transparence, le déploiement et les moyens de cette politique.

Rapport n° 1650 du 6 mai 2009

84 p. 3,50 €

Commission des finances

Rapporteur :
M. Hervé Mariton



→ RELANCER LE FRET FERROVIAIRE

Faisant suite aux travaux du comité de suivi sur les questions ferroviaires créé au sein de la commission des affaires économiques à l'automne 2008, le rapport formule dix propositions concrètes en vue de relancer l'activité de fret ferroviaire dans notre pays. En effet, en dépit de la prise de conscience générale de son avantage environnemental – dans le fil notamment des travaux du « Grenelle de l'environnement » –, le transport de marchandises par voie ferrée connaît une crise sans précédent qui appelle une réaction rapide. Le rapport décrit le triple défi – économique, social et environnemental – que constitue l'ambition de « remettre le fret sur le rail », sans s'interdire aucune solution pour y parvenir.

Rapport n° 1741 du 17 juin 2009

132 p. 5 €

Commission des affaires économiques

Rapporteur :
M. Yanick Paternotte



→ L'ORGANISATION DE LA SÉCURITÉ AÉRIENNE EN EUROPE

L'extension des prérogatives de l'Agence européenne de la sécurité aérienne a donné lieu à une communication de la rapporteure le 4 mai dernier. Constatant l'empilement des compétences entre les divers organismes européens chargés de gérer la sécurité aérienne, la commission lui a demandé de présenter un rapport sur l'organisation de la sécurité aérienne en Europe.

Date prévisionnelle d'achèvement des travaux : décembre 2009

Commission des affaires européennes

Rapporteure :
Mme Odile Saugues



→ VERS DES SYSTÈMES INTELLIGENTS DE TRANSPORT ROUTIER

Le développement des systèmes intelligents de transport est extrêmement important ; il va toucher, dans leur vie quotidienne, tous les Européens. Il doit être encouragé, harmonisé et rendu compatible au sein de l'Union européenne. Le rapporteur a présenté, les 4 mars et 29 septembre 2009, deux communications sur la proposition de directive du Parlement européen et du Conseil établissant le cadre pour le déploiement de systèmes intelligents de transport dans le domaine du transport routier et d'interfaces avec d'autres modes de transport, actuellement bloquée par l'opposition d'une minorité qualifiée d'États. La présidence suédoise de l'Union est en train d'élaborer un compromis permettant de surmonter ces divergences. Le rapport sera présenté dès que cette version, sans doute assez éloignée du texte initial, sera connue.

Date prévisionnelle d'achèvement des travaux : début 2010

Commission des affaires européennes

Rapporteur :
M. Gérard Voisin



→ LA FORMATION TOUT AU LONG DE LA VIE

Créée en mai 2008 dans la perspective de la discussion du projet de loi relatif à l'orientation et à la formation professionnelle tout au long de la vie, la mission d'information a souhaité que, tout au long d'une vie, la formation permette à chacun de participer à l'économie de la connaissance prônée par l'Union européenne et de sécuriser son parcours professionnel. La mission a formulé seize propositions tendant à renforcer les liens entre la formation initiale et la formation professionnelle grâce à l'abandon des classements sclérosants des bénéficiaires en fonction de leurs statuts et à des incitations constantes à la formation, en direction notamment des personnes les moins qualifiées.

Rapport n° 1298 du 4 décembre 2008

230 p. 6,50 €

Commission des affaires sociales

Rapporteure :
Mme Françoise Guégot



→ LES MAISONS DE L'EMPLOI : SUITES DONNÉES AU RAPPORT D'INFORMATION DE JUIN 2008

Neuf mois après le dépôt du rapport d'information sur les maisons de l'emploi (rapport n° 952, déposé le 11 juin 2008), la commission a demandé à Mme Marie-Christine Dalloz, rapporteure des travaux de la première mission d'information, de faire le point sur les suites données à ses préconisations. Rappelant que les maisons de l'emploi sont un des maillons territoriaux dédiés à la sauvegarde de l'emploi, le rapport estime que ces structures doivent disposer des moyens financiers et juridiques nécessaires à leur pérennisation.

Rapport n° 1513 du 11 mars 2009

36 p. 3,50 €

Commission des affaires sociales

Rapporteure :
Mme Marie-Christine Dalloz



→ FORMATION PROFESSIONNELLE : PERSPECTIVES ET FINANCEMENT

Notre système de formation professionnelle décline. Face à la montée du chômage, il est indispensable que la formation professionnelle soit mobilisée au service du maintien et de la réinsertion dans l'emploi. Ce rapport tente de prendre la mesure de la réforme de la formation professionnelle initiée par l'accord national interprofessionnel du 7 janvier 2009. Il présente les éléments d'un débat de fond sur la loi relative à l'orientation et à la formation professionnelle tout au long de la vie.

Rapport n° 1596 du 8 avril 2009

68 p. 3,50 €

Commission des finances

Rapporteur :
M. Gaëtan Gorce



→ LOI DU 13 FÉVRIER 2008 SUR LA RÉFORME DU SERVICE PUBLIC DE L'EMPLOI : SON APPLICATION

Le rapport établit un bilan des textes d'application réglementaires de la loi n° 2008-126 du 13 février 2008 relative à la réforme de l'organisation du service public de l'emploi. Il montre que la plupart des mesures d'application réglementaires ont été prises, et ce dans des délais tout à fait satisfaisants. La nouvelle institution nationale issue de la fusion de l'Agence nationale pour l'emploi et des Assedic, dénommée Pôle emploi, a ainsi pu voir le jour le 19 décembre 2008. En outre, le rapport fait le point sur les conditions de mise en œuvre pratiques de la réforme, quelques mois seulement après la création de Pôle emploi et compte tenu de l'augmentation brutale du nombre de demandeurs d'emploi liée à la crise économique et financière mondiale.

Rapport n° 1651 du 6 mai 2009

56 p. 3,50 €

Commission des affaires sociales

Rapporteur :
M. Dominique Tian



→ LA FLEXISÉCURITÉ À LA FRANÇAISE

Après avoir étudié le cadre intellectuel et législatif de la rénovation du modèle social français, la mission a pour vocation de réfléchir à la mise en place d'un système global de protection des salariés tout au long de leur vie professionnelle, grâce notamment à une meilleure articulation des dispositifs existants, une coordination accrue des acteurs de l'emploi et le développement de la portabilité des droits sociaux, nonobstant les changements affectant la carrière professionnelle.

*Date prévisionnelle d'achèvement des travaux :
novembre 2009*

Commission des affaires sociales

Rapporteur :
M. Pierre Morange



→ LA PÉNIBILITÉ AU TRAVAIL DANS LES PETITES ENTREPRISES

La création de cette mission d'information fait suite à la mission d'information sur la pénibilité au travail (rapport n° 910 déposé le 27 mai 2008), dont le rapporteur était M. Jean-Frédéric Poisson. Celle-ci s'était essentiellement concentrée sur la situation dans les moyennes et grandes entreprises. L'objectif de la deuxième mission est de tenter d'adapter aux petites entreprises, entendues comme celles comptant moins de dix salariés, les propositions présentées par le premier rapport d'information.

*Date prévisionnelle d'achèvement des travaux :
novembre 2009*

Commission des affaires sociales

Rapporteurs :
M. Jean-Frédéric Poisson



M. Régis Juanico



Changement de **dénomination et abréviations**

- **À la suite de la réforme du Règlement de l'Assemblée nationale adoptée le 27 mai 2009, le nombre de commissions permanentes a été porté de six à huit :**

- la Commission des affaires sociales et la Commission des affaires culturelles et de l'éducation succèdent à la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales,
- la Commission des affaires économiques et la Commission du développement durable et de l'aménagement du territoire succèdent à la Commission des affaires économiques, de l'environnement et du territoire ; en conséquence, la Délégation à l'aménagement et au développement durable du territoire a cessé ses travaux le 1^{er} juillet 2009.

En outre, la Commission chargée des affaires européennes s'intitule désormais la Commission des affaires européennes.

Enfin, l'Assemblée s'est dotée d'un nouvel organe, le Comité d'évaluation et de contrôle des politiques publiques, dont la création entraîne la disparition de l'Office parlementaire d'évaluation des politiques de santé.

- **Dans la présente brochure, l'intitulé de certaines commissions et organes a été simplifié ou abrégé :**

- commission des affaires sociales pour Commission des affaires culturelles, familiales et sociales [jusqu'au 1er juillet 2009] ;
- commission des affaires culturelles pour Commission des affaires culturelles et de l'éducation ;
- commission des affaires économiques pour Commission des affaires économiques, de l'environnement et du territoire [jusqu'au 1er juillet 2009] ;
- commission du développement durable pour Commission du développement durable et de l'aménagement du territoire ;
- commission de la défense pour Commission de la défense nationale et des forces armées ;
- commission des finances pour Commission des finances, de l'économie générale et du plan ;
- commission des lois pour Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République ;
- délégation aux droits des femmes pour Délégation au droits des femmes et à l'égalité des chances entre les hommes et les femmes ;
- MECSS pour mission d'évaluation et de contrôle des lois de financement de la sécurité sociale ;
- OPECST pour Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques ;
- comité d'évaluation et de contrôle pour Comité d'évaluation et de contrôle des politiques publiques.

- **Les informations contenues dans cette brochure sont arrêtées à la date du 31 octobre 2009.**

Consultation et commande en ligne des documents parlementaires

Les rapports publiés peuvent être consultés sur le site Internet de l'Assemblée nationale, sous leur numéro, à l'adresse suivante :

<http://www.assemblee-nationale.fr/13/documents/index-depots.asp>

Ils peuvent être commandés en ligne.

Abonnement

Ce site propose également un abonnement à la liste de diffusion des documents parlementaires :

<http://www.assemblee-nationale.fr/abonnement.asp>

Ces documents sont mis en vente à la Boutique de l'Assemblée,
7 rue Aristide Briand 75007 Paris - Tél : 01 40 63 00 33.
Ouverture du lundi au vendredi de 10h à 19h et le samedi de 10h à 18h.



Secrétariat général de l'Assemblée nationale
Service de la communication et de l'information multimédia
126 rue de l'Université - 75007 Paris

La Boutique de l'Assemblée nationale
7, rue Aristide Briand - 75007 Paris
01 40 63 00 33

